L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Quatrième année
- N° 168 -
Vendredi
18 décembre 1992
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F



Pierre Bérégovoy

Coup d'envoi de la campagne

© Fondation Jean-Jaurès

Votre courrier

FIERE

En cette période de fin de règne socialiste, je suis fière d'être des vôtres. D'abord parce que nous avons fait mieux à défaut d'avoir bien fait. Ensuite, moralement, je me ressens bien d'appartenir à ce parti plus honnête que n'importe lequel, en dépit de quelques fausses notes, mais ô combien plus naïf et donc prêt à se faire pincer, moins roué.
Je suis, en revanche, en désaccord sur un point avec le PS et en particulier avec Laurent Fabius. Il n'est point besoin de supplier les écologistes. Je n'ai pas à ce point le sens de l'humilité ! Rappelons plutôt à Brice Lalonde que le PS lui a servi de tremplin et que, si nous avons insuffisamment fait, la droite, elle, n'a jamais tenté quoique ce soit dans le domaine de l'écologie. Je ne donne pas long temps aux écologistes. Ils attirent parce qu'ils sont hors de toute politique... Ils décevront vite. J'ai adhéré et suis personnellement allée à la première réunion de Génération écologie. J'y ai un ami, déçu, mais qui est encore acquis aux socialistes... Simplement, il ne supportait plus de devoir rendre des comptes à Pierre Mauroy.
Lors de cette réunion de Génération écologie, pour l'Allier, j'ai croisé un ex-communiste repenti et écolo depuis une grave maladie et une armée de communistes -tendance "nouvelle gauche"- qui étaient incapables de parler écologie. Dialoguez, enregistrez-les... le vide ! Faites-le constater à Brice Lalonde ! Servez-vous en. Ils racolent, et mal qui plus est.

MARIE-PAULE AUFAURE
Montluçon (03).

QUI A SU...

Il est un peu insupportable d'entendre à longueur de journée des critiques sur le fonctionnement du PS et, pis encore, sur celui qui a la lourde charge de le diriger actuellement.
Qui a su réconcilier les socialistes après Rennes et réunifier un parti en voie d'explosion ?
Qui a mené pour le PS la campagne victorieuse de Maastricht ?
Qui a su défendre comme il le fallait le monde rural au moment de l'accord du GATT ?
Qui a eu assez d'énergie et de rigueur pour que le PS soit le premier parti à pouvoir publier la liste presque complète de ses candidats aux prochaines législatives ?
Allons, messieurs les censeurs, un peu de décence. Aidez Laurent Fabius, dont personne ne peut douter qu'il mette tout son cœur à la victoire de la gauche.

PAUL FILIPPI
Paris (75).

DE GAUCHE

Je suis un homme de soixante-dix ans, issu d'une famille d'ouvriers pauvres, père manœuvre et mère couturière ayant élevé cinq fils. Des camarades de mon âge, en 1942, ont été fusillés par les Allemands pour leur appartenance communiste.
Je me suis juré de n'adhérer à aucun parti. Je suis cependant un homme de gauche, sympathisant socialiste. J'ai fait du syndicalisme étant agent de collectivité locale à la ville de Nantes.
J'ai une petite retraite qui me permet de vivre dignement, sans plus.
La droite se croit déjà au pouvoir en mars 1993 ! Que ce soient Chirac, Giscard ou Pasqua et, aujourd'hui, François Léotard, ils en veulent tous, du pouvoir ! Et pourquoi ? Nous avons vu et subi leurs gouvernements successifs depuis le général de Gaulle... pour aboutir aux élections de 1981, qui fut la plus grande victoire du peuple de gauche depuis le Front populaire de 1936 !
Il nous faut vaincre cette droite capitaliste, malgré tous les scandales que nous avons connus depuis onze ans.
Il faut tout faire pour que la majorité reste socialiste en mars 1993. Sinon, le malheur s'abattra sur la France. Malheureusement, je ne suis qu'un petit pion, qu'une petite voix, qui, n'en doutez pas, votera pour la gauche.

GAETAN MENARD
Argent-sur-Sauldre (18).

MONDE RURAL

Issu d'une famille enracinée depuis plus d'un siècle dans ma petite région de la vallée de la Garonne, s'il est une question d'actualité qui me touche et me préoccupe entre toutes, c'est bien celle de l'agriculture.
Depuis trop longtemps, j'ai vu se vider nos villages, fermer l'école, disparaître les commerces, tout ce qui faisait la vie de cette France rurale dont le mode de vie était envié par nos voisins.
En 1981, le premier gouvernement de la gauche et son ministre de l'Agriculture, Edith Cresson, proposèrent de rompre avec les politiques agricoles précédentes en organisant les états généraux de l'agriculture. Deux des clefs de voûte de cette nouvelle orientation étaient les quantums et les quotas. Tout en étant humainement acceptable, cette réponse permettait de défendre l'espace rural et le maintien des agriculteurs dans nos campagnes. J'ai cru que cette politique était bonne et je me suis engagé dans mon secteur pour la défendre.
Quelle ne fut pas ma déception de voir la levée de boucliers de la majorité des agriculteurs conduite, à ce moment-là, par François Guillaume, contre cette démarche novatrice. Ce même François Guillaume que l'on retrouvera ministre de l'Agriculture de la cohabitation et dont le passage à ce poste aura surtout été marqué par la privatisation de la Caisse de Crédit agricole qui a toujours été, à mon avis, une mauvais affaire pour les agriculteurs. Sans doute cette indispensable politique aurait-elle permis d'appréhender mieux et plus tôt les difficultés d'aujourd'hui et d'éviter ainsi aux agriculteurs d'avaler une potion trop amère.
Les limites du libéralisme sont aussi celles de l'égoïsme. Je crois en la nécessité de l'intervention de l'Etat en matière agricole. Les agriculteurs ont trop à perdre du libéralisme et ce constat devrait faire l'objet d'un consensus. Tout comme aurait dû faire l'objet d'un concensus national le refus des accords du GATT. Lorsque l'intérêt national est en jeu, il n'est pas acceptable que certains puissent privilégier la tactique politicienne. L'attitude de la droite au Parlement est irresponsable et indigne de ceux qui prétendent être les seuls véritables défenseurs du monde agricole. Face à l'esprit hégémonique des Etats-Unis, un grand élan de cohésion nationale était indispensable. Par son refus d'y participer, la droite a manqué au sens de l'Etat.
Les accords du GATT ne font qu'aggraver une situation déjà délicate liée à une baisse imposée de la production et, donc, des revenus, non compensés en totalité dans les régions comme celle de Midi-Pyrénées dont les spécificités ne sont pas prises en compte. Les décisions prises à Washington vont au-delà de ce que prévoit la PAC et, en cela, elles sont inacceptables. A mon niveau, avec lucidité et fermeté, je me battrai pour la sauvegarde du monde rural.

GERARD ROUJAS
Carbonne (31).

SEROPOSITIF

Je suis un militant socialiste, séropositif depuis neuf mois. J'ai lu vos dossiers sur le sida. Je les trouve assez bien faits mais, dans le n°168 du 4 décembre 1992, il y a plusieurs phrases qui m'ont un peu surpris. Vous écrivez : "Cette maladie déclenche souvent un retour dans la famille. Mais le sida en province est encore moins accepté qu'à Paris. En outre, l'inégalité des soins est considérable." On peut être aussi bien suivi en province qu'à Paris. Le plus important est d'être pris en main dès sa contamination, et non pas, comme vous l'écrivez : "Revenir dans sa famille, c'est être mieux soutenu moralement mais perdre l'espoir thérapeutique."
Avoir un suivi thérapeutique en province est possible, mais n'est pas toujours facile à vivre et il faut de la bonne volonté de la part des municipalités et des médecins de famille. Beaucoup de municipalités disent qu'il n'y a rien à faire car il n'y a pas de séropositif ni de malade dans leur commune et certains médecins refusent la consultation. Mais il y en a aussi de merveilleux qui donnent un soutien moral et disent : "On va se battre ensemble contre le virus." C'est pour cela que je veux vous dire qu'on peut bien vivre avec sa séropositivité en province et être suivi. Je ne supporte pas l'AZT, ni le Bactrim, ni les aérosols. Je ne pense pas être plus mal suivi qu'à Paris. Beaucoup de militants sont très mal informés sur le mode de transmission du virus, la réalité des séropositifs et le besoin des malades dans leur ville.
En ce qui me concerne, je me porte bien malgré mes T4 qui sont bas. La vie a encore plus de prix pour moi et vaut la peine d'être vécue à plein temps. Mais le plus important, c'est d'informer les gens.

THIERRY ERTLE
Blotzheim (68).

Vendredi

10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Thierry Mandon
Codirecteur de la publication : François Rebsamen
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
P. Lebrun (couv.) ; D.R. (pp. 3, 8, 20, 21 et 22) ; J. Pavlovsky / Sygma (pp. 11 et 12) ; P. Gordon / Reflex / Réa (p. 13) ; D. Simon / Gamma (p. 16) ; Argyropoulos / Sipa-Press (p. 17) ; Rama / Sipa-Press (p. 18) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 190.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 *Courrier*

POLITIQUE

4 *Pierre Bérégovoy*
5 • *Laurent Fabius*
6 *Des socialistes sans complexes*
7 *Drame du sang*
8 • *Assemblée Nationale, Haute Cour, le refus*
• *Outre-mer : le droit à la justice sociale*
10 • *Elus, formez-vous !*
• *Formation du personnel territorial*

11 à 13 **DOSSIER**
Le grand marché

11 *Jour J, 1er janvier 1993*
12 • *Chaque décision concernant l'Europe est de nature politique*
• *Les salariés*
• *La consommation*
• *Les assurances*
13 • *Les étudiants*
• *Les banques*
• *La TVA*
• *Les entreprises*



▲ *Pierre Bérégovoy (p.4).*



▲ *Des socialistes sans complexe (p.6).*



▲ *Le Grand Louvre (p.20).*

ECONOMIQUE/SOCIAL

14 *Une volonté : l'emploi*
15 • *La grève coup de colère*
• *Bac : une réforme très attendue*

INTERNATIONAL

16 *Un sommet décisif*
17 • *Bosnie-Herzégovine : circonscrire le conflit*
• *Togo : situation gelée*

CROQUIS

19 • *Lettre à...*
• *Virgil Tanase*

CULTURE

20 *Le Grand Louvre : beau, réussi et nécessaire*
21 *50 ans de peinture latino-américaine*
22 • *Post-scriptum*
• *Film : "Qiu Ju, une femme chinoise"*

INVITE

23 *Michel Winock*

Claude Estier

8 déc.

En regardant les marines américains repousser photographes et cameramen pour pouvoir atteindre la plage de Mogadiscio, je songe à leurs pères ou leurs grands-pères qui, à l'aube du 6 juin 1944, débarquèrent sur une plage de Normandie rebaptisée "Utah Beach". Ce ne sont pas des flashes qu'ils trouvèrent alors en face d'eux, mais les obus des canons allemands qui coûtèrent la vie à plusieurs milliers d'entre eux, dont l'immense forêt de croix blanches du cimetière militaire de Colleville perpétue le souvenir.
Aurions-nous vu le "D day" en direct si la télévision avait existé à l'époque ? Aujourd'hui, elle est présente partout, elle met en scène sans s'embarrasser de la moindre convenance. L'image à tout prix. Et pour qu'elle ait encore plus de force, on va jusqu'à programmer le débarquement à l'heure des journaux télévisés, on se bouscule dans un cirque indécent qui n'est pas, celui-là, pour les enfants car, pendant le spectacle, les enfants somaliens continuent à mourir de faim.
Sur le même thème, certains journaux se demandent si Bernard Kouchner n'en fait pas un peu trop, lui qui s'est laissé photographier à Mogadiscio, un sac de riz sur l'épaule. Peut-être, mais je ne suis pas sûr qu'on s'intéresserait autant à la Somalie si Kouchner, l'infatigable, ne s'était pas démené comme il l'a fait. C'est à lui d'abord que le droit d'ingérence humanitaire doit désormais d'être reconnu par les Nations Unies. Alors que tant d'hommes politiques plastronnent derrière leur bureau, lui agit sur le terrain, prend des risques, y compris celui d'être accusé de céder au vedettariat. A lui de savoir y résister.

13 déc.

Du sommet d'Edimbourg, on attendait le pire. Il s'achève par un accord global, obtenu non sans mal, mais qui, un an exactement après celui conclu à Maastricht, trace de nouvelles perspectives à l'Europe communautaire sur la base de compromis équilibrés. "Nous avons su corriger le tir", souligne François Mitterrand, dont l'ambition première, partagée avec le chancelier Kohl, était de sauver le traité ratifié par les Français le 20 septembre dernier. Le but semble atteint, même si le Danemark (qui a obtenu d'importantes dérogations) et la Grande-Bretagne (où John Major se heurte toujours aux eurosceptiques de son propre parti) demeurent à la traîne. Pour les dix autres, les dates seront respectées et, pour les deux retardataires, le délai ne devrait être que de quelques mois. Malgré les difficultés qui s'accumulent, l'Europe trouve donc encore du ressort et chacun convient que l'obstination du président français -qui a aussi, au passage, gagné la bataille du siège du Parlement européen à Strasbourg- n'y est pas pour rien. Comme l'écrit "Libération" : "l'affaiblissement préélectoral du chef de l'Etat ne semble pas affecter sa position dans la Communauté où l'on table sur l'hypothèse d'une présidence durable."

14 déc.

La presse ironise sur ce qu'elle appelle "l'ordre de mobilisation" que les candidats aux législatives ont reçu au cours de ce week-end. Même si les chaînes de télévision préfèrent inviter Jean-Pierre Chevènement (TF1 dimanche soir) ou Max Gallo (France 2 lundi matin), les commentateurs doivent pourtant reconnaître que ce "séminaire de formation" a été un moment fort et que, malgré les mauvais sondages, le Parti tout entier est décidé à se battre.
Pendant ce temps, la droite, un peu trop sûre de sa victoire, continue à étaler ses divisions, au point que les représentants de l'UDF et du RPR chargés des investitures n'arrivent plus à se réunir. Le centriste Jacques Barrot dénonce la "volonté hégémonique" du RPR alors qu'Alain Juppé annonce "une grosse centaine" de primaires entre les deux formations en ajoutant : "Il faut dédramatiser, une primaire n'est pas la guerre." Sans doute, mais ce n'est pas non plus le signe d'une union parfaite.

Fondation Jean-Jaurès

Pierre Bérégovoy : " Qui veut construire avec nous une société de solidarité et de liberté ?"

Le Premier ministre est entré en campagne. Il tient à valoriser le bilan de la gauche et à mettre en garde les Français contre un retour de la droite au pouvoir.

Pourquoi le sommet d'Edimbourg a-t-il suscité des commentaires controversés ?

Pierre Bérégovoy. Le sommet d'Edimbourg marque un succès de l'Europe. La volonté a été affirmée par la France et l'Allemagne de poursuivre la construction européenne à douze si possible, et à moins de douze si certains manifestent des réticences. Il ne faut pas en faire un objet de polémique intérieure. Les partisans de l'Europe ont tout lieu d'être satisfaits du résultat de ce sommet. D'abord, il est offert aux Danois de ratifier le traité, la Grande-Bretagne devant l'approuver si le Danemark dit oui. Ensuite, le budget de la Communauté a été accepté dans ses principes, pratiquement jusqu'à la fin de ce siècle, avec un effort de solidarité marqué pour les nations moins développées. Enfin, une initiative de croissance européenne, que j'avais demandée lorsque j'étais ministre des Finances, et fortement appuyée par Jacques Delors, a été acceptée grâce également au rôle déterminant de Michel Sapin. Elle peut avoir un effet de levier important pour la reprise de l'activité économique en Europe à partir de la construction d'infrastructures de transport et de programmes de recherche.

Selon un sondage (1), seulement 30% des Français trouvent le bilan social de la gauche positif. Ce résultat ne vous semble-t-il pas injuste ?

Il est injuste parce que le chômage obscurcit la perception des Français. Or, la gauche au pouvoir peut se prévaloir d'un bilan social très important. Les conquêtes sociales (droit à la retraite à soixante ans, cinquième semaine de congés payés, semaine de trente-neuf heures) des gouvernements de Pierre Mauroy restent des acquis sur lesquels on ne peut pas revenir. Les lois Auroux, la démocratisation du secteur public n'ont pas non plus été remises en cause. Depuis 1988, la création du revenu minimum d'insertion constitue une véritable révolution car, au-delà de l'allocation versée, il existe un effort d'insertion. L'Etat consacrera 13,6 milliards en 1993 au RMI et les départements 20% au volet insertion.

La lutte contre l'exclusion avec le programme d'examen des 900.000 chômeurs de longue durée a également porté ses fruits. En effet, 760.000 chômeurs de longue durée se sont vu offrir soit un emploi, pour 170.000 d'entre eux, soit une activité de formation, soit une insertion dans des secteurs non marchands. Nous avons décidé d'encourager le temps partiel et, donc, le partage du travail par un abaissement de 30% des cotisations des employeurs et le développement des préretraites progressives. A la différence de nombreux pays européens, nous avons maintenu la Sécurité sociale en état. Enfin, nous venons de faire voter une allocation d'autonomie-dépendance pour les personnes très âgées.

Alors, pourquoi cette œuvre n'est-elle pas reconnue ?

Du fait du chômage, les Français oublient que la situation est bien plus grave en Espagne, en Italie, en Grande-Bretagne et que le chômage croit plus rapidement en Allemagne qu'en France. La droite ferait-elle mieux que nous ? Je ne le crois pas, puisqu'elle méprise le traitement social et attend tout du traitement économique.

Or, dans ce domaine, elle ne peut pas faire mieux que nous dans la lutte contre l'inflation -regardez le résultat de novembre, 0% !- ainsi que pour



l'équilibrage des comptes extérieurs et la solidité de la monnaie. Cela doit nous conduire à une réflexion de fond sur la question du partage du travail dans les sociétés industrialisées et sur le choix des meilleurs instruments de la compétitivité. Quand 3 millions de personnes postulent un emploi et que 20 millions ont la chance d'en avoir un, ceux-ci ne peuvent oublier les trois autres millions. Je suis favorable à un encouragement au temps partiel, un meilleur partage entre l'emploi et les salaires par la négociation dans les entreprises.

> **QUAND 3 MILLIONS DE PERSONNES POSTULENT UN EMPLOI ET QUE 20 MILLIONS ONT LA CHANCE D'EN AVOIR UN, ILS NE PEUVENT OUBLIER LES 3 AUTRES MILLIONS.**

Le Parti socialiste a défini un programme plus sobre que les précédents. Les contraintes économiques internationales ne dégagent-elles pas des marges de manœuvre suffisantes pour proposer une politique ambitieuse et généreuse ?
Nous ne pouvons pas nous replier sur nous-mêmes. Comparons le niveau de vie des Français à celui des autres pays comme l'Italie ou la Grande-Bretagne : il est bien plus élevé. Depuis 1981, l'économie française s'est redressée, la solidarité a joué. Si, aujourd'hui, les Français ressentent des inquiétudes, c'est parce que le monde s'est profondément modifié. Jusqu'à la chute du mur de Berlin, le monde était bipolaire. Depuis 1989, il est devenu unipolaire. L'Europe est en gestation et l'Amérique apparaît comme la principale puissance. C'est une source de déséquilibre mondial. Lorsque l'Union Soviétique existait, l'Amérique appelait à la construction européenne. Aujourd'hui, on peut s'interroger lorsqu'on voit son comportement au GATT et les attaques dont est l'objet le système monétaire européen. Or, l'équilibre du monde a besoin d'une Europe plus forte et plus unie.

Pourquoi avez-vous attaqué durement la droite ?
Je n'ai pas attaqué toute l'opposition, j'ai simplement montré qu'il existe un risque de retour de l'Etat-RPR. Ce qui me frappe, c'est l'attitude du RPR au sein de l'opposition. Il ne tolère pas l'existence d'opinions différentes, il vise à exercer avec arrogance un pouvoir que j'ai qualifié de "totalitaire". Monsieur Giscard d'Estaing préfère dire "hégémonique", j'accepte de remplacer l'adjectif. Le risque que court l'opposition pourrait m'être indifférent, mais le risque que court le pays, lui, me préoccupe. J'ai le souvenir de la mainmise sur l'Etat par le RPR dès son retour, en 1986. Je redoute cela pour la France.

Quelle famille de droite prend l'ascendant sur le plan économique ?
Sur le plan politique, il est clair que c'est le RPR. Sur le plan économique, on ne sait plus très bien. Il y a des partisans de la dévaluation et des partisans du franc fort. Il y a ceux qui veulent augmenter le salaire direct au détriment du salaire indirect sans préciser que la solidarité ne jouera plus, car la protection sociale ne sera plus financée. Il y a ceux qui sont pour l'aménagement du territoire, les équipements publics, et ceux qui disent qu'il faut baisser les impôts. Bref, il y a beaucoup de contradictions.

Les socialistes ont peu d'alliés. Ne trouvez-vous pas les écologistes bien ingrats envers eux ?
Les écologistes expriment un courant d'opinion dont il faut tenir compte. Brice Lalonde a été un ministre qui a fait pendant quatre ans du bon travail avec ses collègues. Je lui demande de ne pas gâcher le moment des nécessaires retrouvailles. Les Verts posent de vraies questions sur le partage du travail. Il faut discuter sur le fond et renvoyer les discussions électorales après le premier tour de scrutin. Aux élections, d'ailleurs, les écologistes sont partisans, comme nous, d'une dose de proportionnelle. Comment pourraient-ils s'allier à d'autres que les socialistes puisque c'est avec nous qu'ils ont le plus de parenté ? L'avenir nous dira l'avis de leurs électeurs.

Vous allez conduire la campagne avec Laurent Fabius, quels contours aura cette alliance pour le progrès ?
Je suis partisan du rassemblement de toutes les bonnes volontés sans sectarisme. Nous avons besoin, en réaffirmant les idées de chacun, de rechercher tous les mouvements de concorde nationale quand l'intérêt du pays est en jeu. J'ai vu que le sectarisme de l'opposition affaiblissait la position de la France sur le dossier du GATT. Je ne demande à personne de devenir socialiste, mais il est nécessaire qu'un large rassemblement puisse s'opérer. Le Parti socialiste n'a pas la force de 1988 mais, au moment où, dans le monde, l'ultralibéralisme est en recul, et où le communisme s'est effondré, il y a place pour une troisième voie, celle d'une société de solidarité et de liberté. On verra bien qui sera avec nous et qui sera contre nous.

Propos recueillis par Jean-Pierre Bedeï et Lyne Cohen-Solal

(1) Sondage SOFRES- "Vu de gauche".

RASSEMBLEMENT NATIONAL DES SECRETAIRES DE SECTION

Dimanche 10 janvier de 9 h 30 à 15 h 30

Grande salle de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor, 75005 Paris
M° MAUBERT-MUTUALITE

PRESENTATION DU CALENDRIER ET DU MATERIEL DE CAMPAGNE

TABLES RONDES :
"La place des partis dans nos démocraties"
"Le monde est trop dur pour être laissé à la droite

OPERATION "SOLFERINO PORTES OUVERTES", DE 16 H A 20 H.

☎ *45.56.79.79 ou 78.76*

ORGANISEZ-VOUS, CHAQUE SECTION DOIT ETRE REPRESENTEE

A NOS LECTEURS

Le prochain numéro de "Vendredi" paraîtra le 8 janvier 1993.
D'ici là, bonnes fêtes, bonne année et bon courage pour l'an prochain.
De rudes échéances nous attendent. Il va falloir retrousser ses manches.

ELECTIONS LEGISLATIVES

des socialistes sans complexe

Les candidats socialistes sont désormais dotés de tout le matériel pour entrer en campagne. Malgré les difficultés, ils partent avec un moral d'acier.

Ils sont fin prêts, les candidats socialistes. Réunis le week-end dernier en séminaire par le secrétariat national à la Formation, ils ont été dotés du matériel politique et des conseils pratiques leur permettant de se mettre, dès maintenant, à l'ouvrage dans les circonscriptions. La longue valise qu'ils ont emportée contenait un guide de campagne comportant des recommandations juridiques, techniques et financières, des modèles d'affiche, de profession de foi, de journal électoral, de bulletins de vote. Enfin, un impressionnant dossier renfermait le bilan des gouvernements de gauche, des argumentaires, le contrat proposé aux Français, les programmes des autres partis, des lettres types et le guide du candidat. Au-delà de ce précieux vade-mecum, les cinq cents candidats et proches collaborateurs qui ont participé à ce séminaire ont pu compléter leur information et leurs connaissances grâce aux travaux en atelier portant sur l'organisation d'une campagne électorale, la droite et l'extrême droite, l'environnement et l'aménagement du territoire, l'emploi, la protection sociale et les solidarités européennes. A ces débats se sont ajoutés un exposé de Claude Bartolone sur la question des alliances, et la présentation du contrat par Michel Charzat. Quant à Jean Auroux, Michel Rocard, Gérard Lindeperg, Lionel Jospin, Laurent Fabius et Pierre Bérégovoy, ils ont valorisé le bilan de la gauche, critiqué la droite et ses expériences libérales à l'étranger, et tracé les axes de la campagne. Voici donc les candidats socialistes bien armés, tant sur le plan idéologique que matériel, pour se lancer dans la bataille des législatives.



Eric Donfu part à la bataille en Seine-Maritime (7e circonscription).

DES CANDIDATS BIEN ARMES

Ceux qui tentent pour la première fois cette expérience ont apprécié cette puissante aide logistique : "C'est la première fois que le Parti a préparé des dossiers aussi impeccables, souligne Jean-Louis Mouton, au PS depuis dix-sept ans et candidat dans la première circonscription de Seine-et-Marne. Ils sont exploitables très facilement. Ces deux journées de séminaire m'ont permis surtout de rencontrer des camarades que je n'avais pas vus depuis longtemps et qui vont m'aider dans mes démarches locales et dans ma campagne." Même tonalité dans les propos de Philippe Durand, 37 ans, candidat malheureux dans la deuxième circonsciption de la Manche en 1988 et qui repart à l'assaut en 1993 : "Quatre mois avant les élections, le PS nous fournit un vrai matériel de campagne. C'est à souligner. Le sentiment de fragilité que nous ressentons nous oblige à mieux nous préparer." Danièle Destenay, qui défendra les couleurs du PS dans la cinquième circonscription de la Somme, apprécie le style de campagne présenté au cours de ce séminaire : "Il s'agira d'une campagne sobre, authentique, proche des gens. C'est comme ça que je pratique moi-même la politique." Tous les candidats sont conscients des difficultés de la tâche qui les attend. Mais ils s'avèrent sans complexe. "On ne peut pas toujours choisir le moment le plus favorable pour se présenter au suffrage des électeurs, explique Jean-Louis Mouton. J'ai longtemps hésité, mais on ne doit pas se défiler devant l'adversité. J'ai été battu lors de ma première tentative aux cantonales et j'ai gagné la fois suivante. Alors... Et puis, on milite au PS pour un combat collectif et pour mettre en œuvre nos idées."

A 31 ans, Eric Donfu (septième circonscription de Seine-Maritime) a déjà un bilan à faire valoir : celui de maire-adjoint du Havre. "J'ai obtenu pas mal de résultats pour la ville, je compte les faire valoir. Je me battrai donc avec optimisme." Pourtant, il a fort à faire : il est opposé à Antoine Rufenacht, président du conseil régional de Haute-Normandie. Mais Eric Donfu n'en a cure : "A l'inverse des écologistes, nous avons l'avantage d'être les héritiers d'un courant historique. Nous devons revendiquer davantage nos valeurs. Enfin, aujourd'hui, nous sommes la seule solution de rechange au libéralisme." Déjà, il a défini ses axes de campagne : l'emploi, la morale en politique, l'écologie et les acquis sociaux. Philippe Durand relativise la morosité : "Certes, la situation est délicate pour les socialistes, mais la droite n'est pas espérée. Je m'efforcerai de faire de la pédagogie en traduisant à l'échelon local les dossiers nationaux."

UNE TRES FORTE CONVICTION

Enfin, Danièle Destenay ne part pas battue, même si sa circonscription est détenue par un député non-inscrit soutenu par le RPR : "Je ne suis pas découragée. Il faut continuer à croire en nos valeurs. Si nous faisons preuve d'une très forte conviction, nous pourrons ramener à nous ceux qui se sont éloignés du PS. Nous ne devons pas avoir honte de notre bilan, même si nous n'avons pas accompli tout ce que nous aurions souhaité. Je montrerai que les gouvernements socialistes ont fait avancer les droits des femmes et que, si la droite retournait au pouvoir, elle pourrait revenir sur le droit au travail des femmes afin de réduire le chômage. Les électeurs doivent se méfier des promesses de l'opposition et se souvenir que celle-ci n'a pas voté les réformes proposées par les socialistes." A force de vouloir faire des socialistes des battus, on en a fait plutôt des battants...

J.-P.B.

RASSEMBLEMENT NATIONAL DES SECRETAIRES DE SECTION

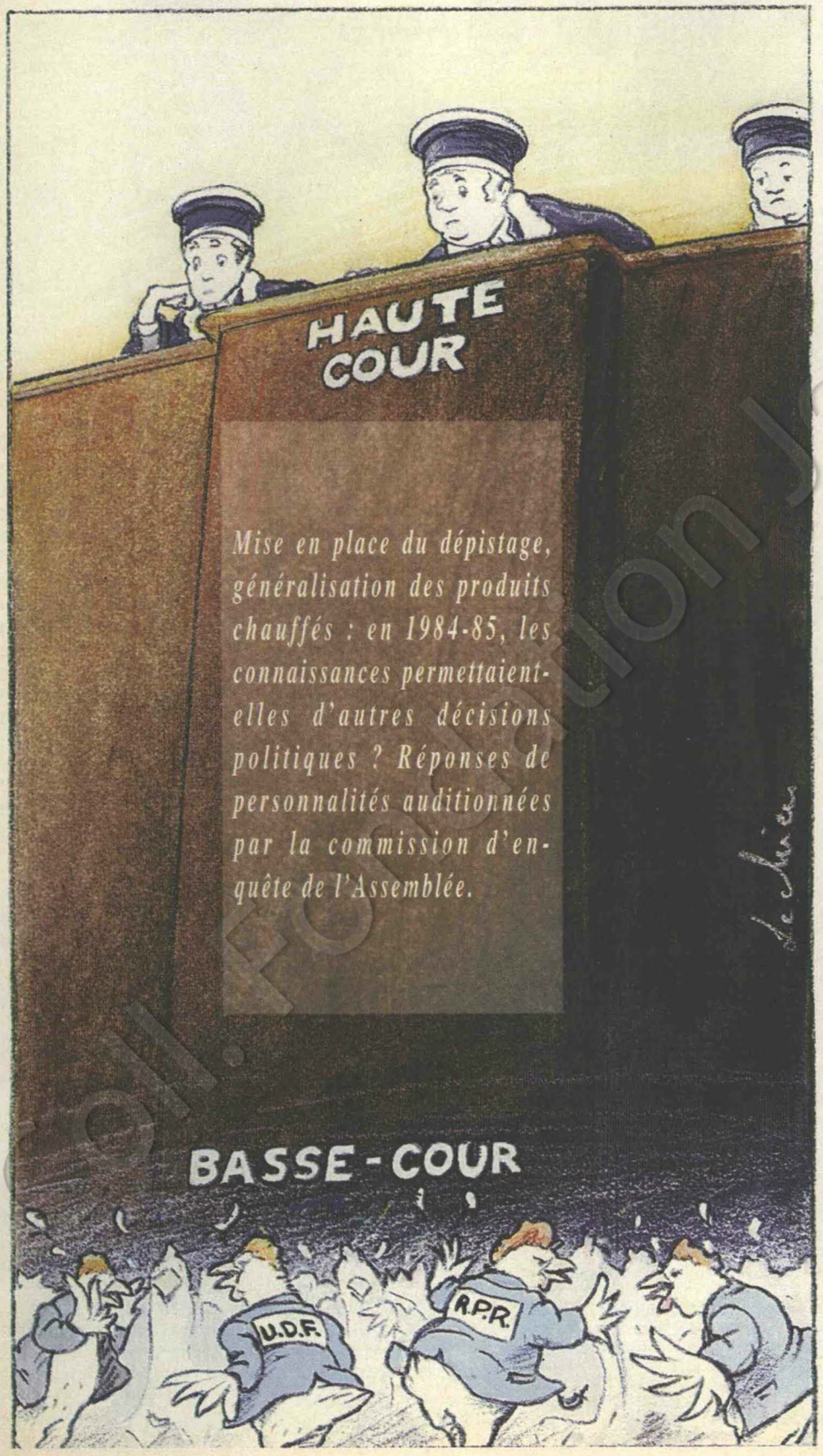
Dimanche 10 janvier
de 9 h 30 à 15 h 30
Grande salle de la Mutualité,
24 rue Saint-Victor, 75005 Paris

- PRESENTATION DU CALENDRIER ET DU MATERIEL DE CAMPAGNE
- TABLES RONDES :
  - *"La place des partis dans nos démocraties"*
  - *"Le monde est trop dur pour être laissé à la droite*
- OPERATION "SOLFERINO PORTES OUVERTES", DE 16 H A 20 H.

☎ 45.56.79.79 ou 78.76

COMMISSION D'ENQUETE PARLEMENTAIRE

drame du sang : les témoignages des spécialistes



"La tristesse et la colère" : tels sont les deux sentiments de François Pinon, responsable en 1984-1885 du centre de transfusion sanguine de l'hôpital Cochin. Entre octobre et décembre 1984, il a analysé les dons. Sur 2.000 donneurs, dix étaient séropositifs : "Cette proportion de cinq pour 1.000 nous a paru assez effarante pour que nous alertions immédiatement nos confrères du danger qu'il y avait à prescrire des produits sanguins. La preuve était faite, contrairement à ce que nous pensions, que notre système de dons bénévoles ne nous protégeait pas du sida." Il alerte aussitôt la direction générale de la Santé (DGS), puis, début janvier 1985, par lettre, ses collègues de Cochin, des centres de transfusion, à nouveau la DGS. Seule l'Assistance publique lui demande un rapport. Envoyé le 9 février, ce texte évalue le risque de contamination à sept par jour. Le dépistage devient urgent. "Lorsque, le 19 juin, le premier ministre annonce l'instauration du dépistage obligatoire, **j'ai poussé un soupir de soulagement."**

"Ce drame n'est pas un scandale national puisqu'**il a eu exactement la même ampleur à l'étranger",** a rappelé d'emblée Jean-Pierre Soulier, directeur du CNTS jusqu'en septembre 1984. "Certes, le Pr Montagnier avait mis en évidence le virus du sida depuis févier 1983, mais il fallut attendre juin 1986 pour que soit affirmée l'identité entre le virus LAV, isolé par l'équipe française, et le HTLV, de l'équipe américaine. Voilà un exemple **du temps qui s'écoule entre découverte et processus scientifique."** Sur les produits chauffés, il rappelle : "Le 26 janvier 1985, dans un article du "Lancet", le Pr Montagnier montre que le virus est détruit par le chauffage. Restait à démontrer que les fractions chauffées n'allaient pas déclencher l'apparition d'un anticoagulant, une complication très grave : si elle se produit, le malade ne peut plus être soigné. Or, c'est seulement en mai 1985 qu'on l'a su." En outre, le chauffage n'était que partiellement efficace. Il a d'ailleurs été remplacé, dès 1986, par une autre technique". "Si les spécialistes avaient su qu'il y aurait 292 hémophiles malades du sida sept ans plus tard, ils n'auraient pas réagi ainsi. Jean-Pierre Soulier insiste sur les chiffres : "Une enquête publiée dans la revue "Blood" montre que **95% des hémophiles contaminés l'étaient déjà en avril 1985.** Pendant la période de transition, les hémophiles séronégatifs recevaient impérativement des produits chauffés. Les hémophiles déjà contaminés qui recevaient des produits non-chauffés ont-ils vu leur état s'aggraver ? Une étude montre qu'on ne peut distinguer aucune différence entre l'évolution des séropositifs qui ont reçu des produits non chauffés et les autres.

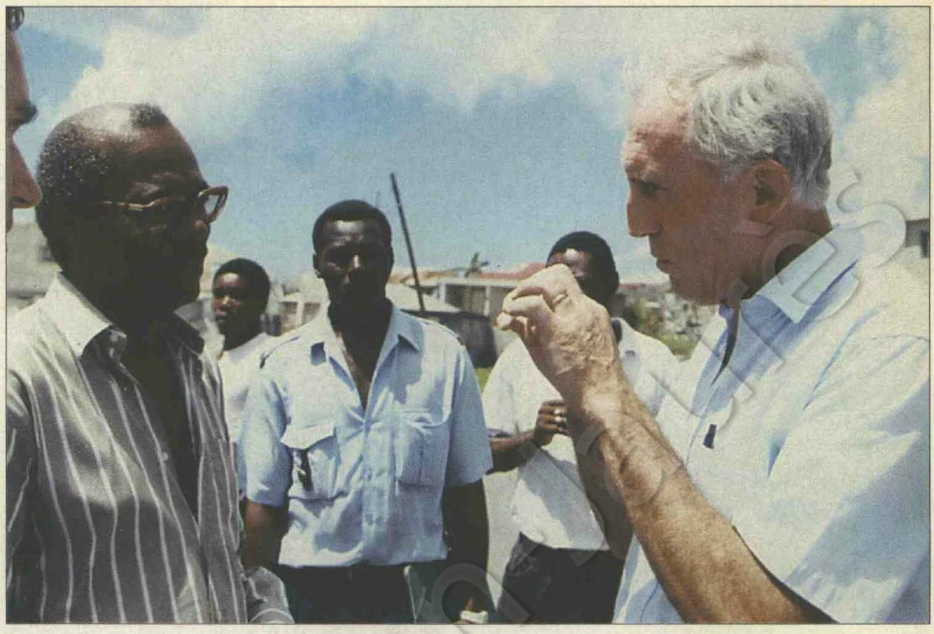
Quant au dépistage : "Il fallait savoir si l'on n'obtenait pas de faux négatifs qui auraient eu des conséquences graves. Cette validation a été faite dans des délais très rapides." "Nous n'avions

pas du tout un sentiment d'urgence, se souvient Jean-Pierre Soulier. **Souvenons-nous qu'en 1984, il n'y avait en France que deux hémophiles atteints du sida.** Quant aux transfusés, le premier cas de contamination apparaît dans une publication de 1985..."

Pour le sociologue Edgar Morin, **c'est précisément ce doute scientifique qui est à l'origine du drame.** "Il aurait fallu avoir une conduite de précaution. A partir du moment où existait le risque d'un virus transitant par la voie sanguine, il y avait obligation morale de l'éviter. Le doute scientifique a servi d'anesthésiant en empêchant des mesures de se prendre." En septembre 1985, 87% des médecins pensent que la peur du sida est exagérée. "On est au début d'un phénomène de cause inconnue, analyse Edgar Morin. On n'imagine pas alors l'épidémie gravissime d'aujourd'hui. Mais, derrière l'inertie, dénonce-t-il, il y a cette structure mentale qui tend à systématiquement minorer le nouveau, l'imprévisible." Lucide, il conclut : **"On ne peut pas éliminer ce temps de retard, demander aux gens d'être extra-lucides.** Mais il faut être conscient que, dans l'enchevêtrement des conditions techniques, médicales, bureaucratiques se produisent tous les phénomènes qui accroissent le retard à la décision utile", conclut le philosophe, qui milite pour le devoir d'éveil.

Ces premiers témoignages attestent l'absence de prise de conscience de l'époque, l'ampleur et la multiplicité des doutes scientifiques. Ils limitent la responsabilité des politiques, certes, mais celle aussi des dirigeants du CNTS. Il ne s'agit pas aujourd'hui de chercher des boucs émissaires. Il faut se résigner à ce que le coupable réside, selon l'expression d'Edgar Morin, dans l'inertie techno-bureaucratique et plus généralement, dans la réticence de l'esprit humain à la nouveauté.

Patricia Jaffray



OUTRE-MER

le droit à la justice sociale

A la suite de récents incidents dans l'île de la Réunion, Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, fait le point sur la situation outre-mer.

Comment expliquez-vous les poussées de fièvre à la Réunion malgré les efforts du gouvernement ?

L'île de la Réunion connaît de longue date une situation économique et sociale gravement déséquilibrée. C'est là que l'on enregistre le taux de chômage le plus élevé de la Communauté européenne. Alors que près de 60% des jeunes de 15 à 25 ans sont à la recherche d'un emploi, la croissance démographique fait que, chaque année, 7.500 jeunes supplémentaires arrivent sur le marché du travail. Il n'est pas étonnant que les efforts considérables accomplis ces dernières années n'aient pas encore permis d'effacer des handicaps aussi marqués. C'est un travail de fond et de longue haleine que mène le gouvernement. Dès le printemps de 1991, un ensemble de soixante mesures a été arrêté, concernant toutes les urgences économiques, sociales ou éducatives de l'île. Ces mesures ont été aussitôt mises en œuvre et complétées, le mois dernier, par un important plan gouvernemental permettant de financer la création de 5.000 emplois. Enfin, les crédits affectés au logement social ont permis de quasiment doubler le nombre de ces logements financés depuis cinq ans.

Votre politique en faveur de l'égalité sociale ne se résume-t-elle pas à une démarche d'assistance ?

La politique menée depuis 1988 est plutôt l'application du droit fondamental à la justice et à l'égalité de traitement. C'est celle à laquelle je crois parce qu'on n'a jamais fondé, nulle part, le développement sur des inégalités.

L'alignement des allocations familiales au 1er juillet 1993 et du SMIC au 1er janvier 1995 sur le niveau métropolitain est indispensable pour que l'égalité des citoyens d'outre-mer et de métropole repose sur des droits sociaux communs. Il met fin à une situation d'injustice très vivement ressentie dans les DOM.

L'alignement progressif du SMIC entrepris depuis deux ans tend à réduire les écarts de revenus et à privilégier les revenus du travail (SMIC et allocations familiales) plutôt que le revenu d'inactivité qu'est le RMI. Tout le contraire, justement, d'une politique d'assistance.

■ HAUTE COUR : REFUS D'UNE JUSTICE POLITIQUE ■

Jamais il ne fut donné à un socialiste de vivre séance plus déchirante et plus dure que cette soirée du mercredi 15 décembre 1992 à l'Assemblée nationale. L'ordre du jour appelait le vote sur la mise en accusation devant la Haute Cour des ministres de la Santé et des Affaires sociales de 84/85 ignominieusement attaqués par la droite. Le choix ne pouvait être fait qu'entre des inconvénients majeurs : accuser à l'avance des innocents ou bien refuser de suivre le cours de la seule justice prévue pour les ministres avec en arrière-plan l'innocence déjà emportée pour leur Premier ministre Laurent Fabius. Il était impensable pour les députés socialistes de laisser en état le texte venu du Sénat.

Mardi 15, le Groupe décidait dans sa majorité de préparer, dans la "commission spécialement élue", un amendement à ce texte afin de ne pas bloquer la procédure.

L'article 63 du code pénal, non-assistance à personne en danger, représentait l'accusation minimale, puisque accusation il fallait. C'est lui qui fut retenu pour la rédaction de cet amendement.

Mercredi matin, le mécanisme de la Haute Cour, qui contraint les parlementaires à accuser un des leurs pour le faire juger, est paru trop insupportable à beaucoup. Les sentiments de solidarité et d'amitié firent le reste. La majorité refusa tout net de livrer ses anciens ministres à la justice politique où la droite est majoritaire.

Résultat, mercredi à 17 h, quand Didier Migaud commença vaillamment son rapport à la tribune du Palais Bourbon, le Groupe était décidé à ne pas suivre la commission. Le discours prononcé par Edmond Hervé ne pouvait que consolider cette position. Le maire de Rennes fut profondément émouvant et d'une très grande dignité. Son discours fut écouté avec respect et attention même à droite : "Ce qui était bon hier, est aujourd'hui criminel, quelle cruauté des temps et des hommes !" lança-t-il après avoir expliqué les faits et il conclut "Face aux accusations, je serai un homme seul, un homme seul avec ma conscience, c'est mon recours." L'émotion était palpable quand il remonta à son banc sous les applaudissements des députés socialistes, debouts.

Le soir, les socialistes ne votèrent ni l'amendement de la commission ni le texte du Sénat, bien sûr. Une attitude plus de passion que de raison, sans doute. Comment l'opinion la comprendra-t-elle ? Mais n'est-ce-pas la Haute Cour elle-même qui se trouve condamnée, elle qui contraint les parlementaires à se faire procureurs pour juger ? Terrible contradiction, insupportable paradoxe.

L.C.-S.

◀ *Louis Le Pensec, en Guadeloupe.*

Quelles sont les priorités du budget des DOM-TOM, qui a augmenté de 6,3% ?
Tout d'abord, l'accent a été mis sur les crédits que l'Etat pourra injecter dans des économies locales fortement touchées par la crise économique. Le fonds de développement des DOM, qui finance des projets de développement économique, augmente ainsi de 14%.
L'autre grande priorité de ce budget, c'est la mise en place des moyens financiers qui doivent permettre de réussir la grande entreprise de rattrapage engagée dans nos territoires du Pacifique. En Nouvelle-Calédonie, la seconde phase des contrats de développement, issus des accords Matignon, mobilise 330 MF dès cette année. Pour la Polynésie, l'augmentation de 15% des fonds d'intervention et développement économique et social anticipe sur la conclusion d'un important pacte de progrès avec l'ensemble des partenaires locaux. A cela s'ajoutent les crédits pour le logement social et la créance de "proratisation" du RMI qui passent par d'autres ministères, sans parler de l'effort représenté par la défiscalisation. Et cet effort global de l'Etat, depuis 1988, n'a cessé, lui aussi, d'augmenter.

Que va apporter le traité de Maastricht aux DOM ?
Les départements d'outre-mer, considérés depuis l'Acte unique comme des régions défavorisées, bénéficient d'un effort financier particulier destiné à contribuer au rattrapage de leurs retards de développement. Les crédits européens en leur faveur ont doublé en cinq ans. Mais ce qui est plus important encore est que l'Europe a reconnu, depuis trois ans, un véritable statut particulier au profit des DOM, tenant compte de leurs intérêts spécifiques.
Le traité de Maastricht poursuit et amplifie cette évolution : il reconnaît solennellement la notion d'ultrapériphéricité et ouvre ainsi la voie à de nouvelles mesures dérogatoires qui aideront les DOM à rattraper progressivement le niveau économique et social moyen de la Communauté. Leur représentation au sein du comité des régions leur assurera également de faire entendre leur voix.

Vous partez en Nouvelle-Calédonie cette semaine. Est-ce pour faire le bilan des accords Matignon ?
Ce bilan a lieu chaque année lors du comité de suivi. Le prochain interviendra début février en présence de Pierre Bérégovoy, et il se situera à mi-parcours des accords de Matignon. Il revêt donc une importance toute particulière. Mon déplacement va me permettre préalablement de rencontrer l'ensemble des partenaires calédoniens et de mettre au point avec eux les contrats de développement que nous signerons à Paris pour poursuivre le rééquilibrage du territoire.

Propos recueillis par J.-P.B.

LE NOUVEAU **Politis,**

● ***Politis*, l'hebdo,** pour un regard de gauche sur l'actualité chaque semaine.

● ***Politis*, le mensuel,** un magazine avec ses grands reportages, ses enquêtes, ses récits au long cours...

● Après **l'hebdo** et après **le mensuel,** ***Politis,*** publie chaque trimestre **la revue,** pour aller plus loin dans la réflexion et le débat. **La revue** s'attache en priorité à répondre aux questions qui nous sont aujourd'hui posées. Rien de ce qui est nouveau ne lui sera étranger.

Adoptez la famille !

Abonnez-vous à *Politis,*

C'est le moyen le plus efficace de nous aider à tenir la gageure d'une presse engagée et libre !

OFFRE SPECIALE 3 MOIS : 250 F
9 fois l'hebdo + trois mensuels + la revue
Nom .....
Adresse .....
Politis, 76 rue Villiers- de-l'Isle-Adam, 75020 Paris. Tél.: 46 36 24 24

Je m'abonne

Nom.....
.....
Prénom.....
.....
Adresse.....
.....
Code postal.....
Ville.....

"Vendredi" l'hebdo
Abonnement 1 an : 270 F
DOM-TOM / CEE : 400 F
Autres pays : 600 F
Institutions : 500 F

"Vendredi" hebdo + "Vendredi Idées"
Abonnement 1 an : 350 F
DOM-TOM / CEE : 500 F
Autres pays : 700 F
Institutions : 700 F

A renvoyer à : "Vendredi" service lecteurs, 10 rue de Solferino,75333 Paris cedex 07
accompagné, éventuellement, du montant des abonnements. Chèque à l'ordre de "Vendredi". Merci de penser à joindre votre bande adresse.

BREF... EN BREF... EN

■ Cantonales partielles de dimanche dernier. A ***Plouaret*** (22), le candidat du PC est bien placé (31,07%), après le premier tour, pour conserver le siège face à la droite. Michel Disez (PS) obtient 22,8% des voix. A ***Sète*** (34), (sans candidat PS), le candidat PC dont l'élection (avec 50,31%) avait été annulée, est réélu dès le premier tour (52,04% des voix). A ***Saint-Nicolas-de-Port*** (54), Michel Blaise (PS) est réélu au second tour par 56,72% des voix (50,2% à l'élection, annulée, de mars 1992). Le siège d'***Alençon-III*** (61) reste à droite. Du premier au second tour, Denise François (PS) passe de 25,58 à 42,14% (22,1% en mars). A ***La Seyne-sur-Mer*** (83), le candidat PC, dont l'élection de mars avait été invalidée, retrouve son siège au second tour avec 60,01% des voix (contre 43,5% à la triangulaire PC-UPF-FN de mars dernier).

■ **Claude Nespoulous, conseiller général socialiste de Brezolles (28), est décédé pendant une séance du conseil général d'Eure-et-Loir, où il siègeait depuis 1962. Maire de Saint-Lubin-des-Joncherets, Claude Nespoulous était âgé de 61 ans.**

■ Sénatoriale partielle, dimanche, dans le Gard. Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par l'entrée de Gilbert Gaumet au gouvernement. Six candidats sont en présence. Francis Cavalier-Bénézet (PS) part favori.

■ **Aide du PS à Vaison-la-Romaine et Rennes-les-Bains, les localités dévastées par des inondations en septembre. Gisèle Stievenard, secrétaire nationale à l'Action humanitaire, va se rendre sur place et remettra aux maires des deux localités, Jacques Hortala et Claude Haut, la contribution réunie par le secrétariat national et les groupes parlementaires PS. A Vaison-la-Romaine, cette somme permettra de reconstruire l'école maternelle.**

■ Feuilleton de La Fournière. L'ancien financier du giscardisme a été inculpé et écroué pour abus de biens sociaux et escroquerie. Mais VGE se défend d'avoir fait financer ses campagnes électorales de 1974 et 1981 par l'ex-maire adjoint UDF de Paris.

■ **A moins de trois mois de l'ouverture de la campagne électorale, le RPR et l'UDF, hantés par Matignon, ne parviennent pas à désigner leurs candidats communs. Jacques Barrot (UDF-UDC) a provoqué la rupture des conversations en s'élevant contre "la volonté hégémonique du RPR". Alain Juppé (RPR) a claqué la porte et évoque la possibilité d'une "petite ou d'une grosse centaine" de duels.**

■ VGE réclame "un partage équitable des responsabilités" entre le RPR et l'UDF après les législatives, c'est-à-dire, selon l'Ex, "la parité dans les grandes fonctions du gouvernement". Ce sera notre rubrique "Il ne faut pas vendre la peau de l'ours..."

■ **"L'Alliance pour l'écologie et la démocratie" est née. François Donzel, ex-Génération écologie et Bernard Frau, ex-socialiste, ex-GE, affirment qu'ils ne tomberont pas dans les travers de GE : "Parti de groupies... qui tape sur Fabius et s'allie avec la droite en Ile-de-France." Appel est lancé aux écolos-démocrates-humanistes pour faire triompher le "nous faisons ensemble" au lieu du "moi, je"...**

COLLECTIVITES LOCALES

élus, formez-vous !

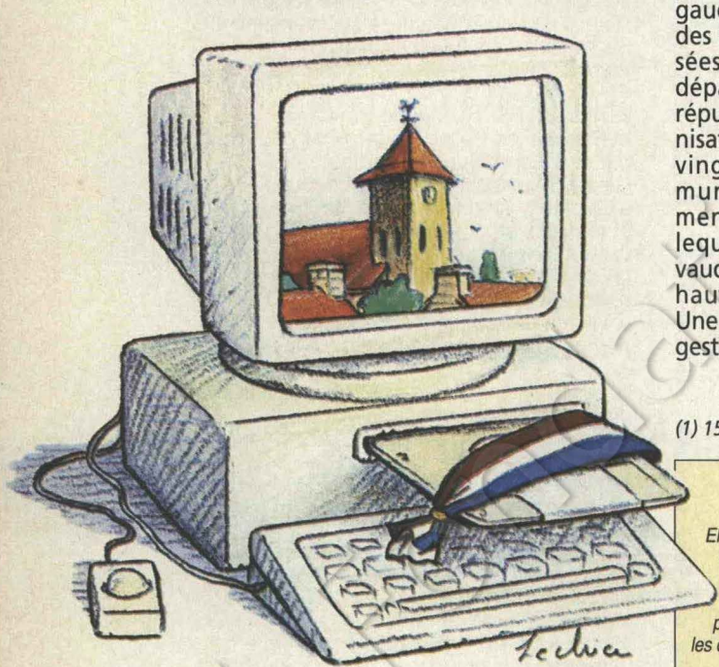
Depuis la loi du 5 février 1992, les élus locaux peuvent accéder plus facilement à des formations.

Désormais, tout élu local a droit à une formation prise en charge par la collectivité (voir dispositions de la loi en encadré). Un pas vers davantage de démocratie. Les lois de décentralisation ont accru les responsabilités des élus locaux qui doivent jongler avec des données financières, juridiques, en matière économique, sociale, d'urbanisme... En même temps, la construction européenne, source de financements, constitue aussi une nouvelle échelle de travail. Surtout, le souci d'un développement local engendre la multiplication d'associations de pays, syndicats, opérations de DSQ (développement social des quartiers)... L'animation de ces structures est souvent confiée à des chargés de mission, certes diplômés, mais qui ne subissent à aucun moment la sanction démocratique. Avec l'augmentation prévisible de l'intercommunalité, ces fonctions se multiplieront. La formation peut être un élément de réappropriation du pouvoir de décision pour les élus. Formation, élément de démocratisation, également parce qu'elle concerne les élus minoritaires, souvent démunis pour contester les décisions de la majorité. Encore faut-il que les élus conquièrent ce droit : si la loi prévoit un montant de formation plafond, elle ne prévoit pas de plancher. Les élus doivent se battre pour que la ligne budgétaire créée à cet effet soit approvisionnée.

Enfin, les élus doivent être vigilants : les formations attrappe-nigaud pourraient bien fleurir. Avec le Centre Condorcet (1), présidé par Gérard Lindeperg, les élus de gauche disposent d'un outil. Il propose des formations à la carte et décentralisées, en collaboration avec les unions départementales des élus socialistes et républicains (UDSER). Exemples : l'organisation d'une campagne (4.000 F pour vingt stagiaires), les défis du budget municipal ou régional, l'environnement... "Il faut casser le tabou selon lequel demander une formation équivaudrait à avouer que l'on n'est pas à la hauteur, dit-on au Centre Condorcet. Une formation peut être la preuve que la gestion n'est pas confiée à un amateur."

Maryline Trassard

(1) 15 rue du Louvre, 75001 Paris. ☎ 40.41.08.48



TEMOIGNAGES

ANDRE CHAZELETTE,
CONSEILLER MUNICIPAL A BRON (RHONE).

Un stage "insertion" a été organisé à Bron, au printemps 1992, par le service de la ville en liaison avec le Centre Condorcet, groupant administratifs et élus. "C'était l'occasion, de faire une évaluation du dispositif d'insertion local. L'obstacle majeur, dans notre mandat, c'est le cloisonnement. Le gouvernement prend des initiatives en faveur des chômeurs de longue durée, des personnes isolées, handicapées... Il faut pouvoir confronter la réalité du terrain avec les possibilités existantes. Prendre le temps de la réflexion, de l'élaboration, c'est cela, la formation."

JEAN-CLAUDE PEYRONNET,
PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE HAUTE-VIENNE.

Avec le bureau de l'UDESR, Jean-Claude Peyronnet a demandé au Centre Condorcet d'organiser un stage sur l'intercommunalité à l'intention d'élus municipaux et départementaux. "La formation a permis aux élus de constater que le nouveau dispositif permettait une intercommunalité à plusieurs vitesses et les a rassurés... Dans des domaines comme l'environnement, les élus doivent répondre à des obligations concrètes : comment organiser le ramassage des ordures, le traitement des déchets..."

JACQUES SUSSINGEAS,
CONSEILLER MUNICIPAL MINORITAIRE A SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (HAUTE-VIENNE).

"Le besoin de formation se ressent au coup par coup. Actuellement, il s'agit d'un projet de centre culturel et de piscine couverte, qui implique la collaboration de plusieurs communes. Quelle est la forme la plus avantageuse pour que les petites communes ne soient pas phagocytées par la plus importante ? Le maire propose un syndicat intercommunal. Les nouvelles formes d'intercommunalité seraient plus favorables aux petites communes... Le stage sur l'intercommunalité nous a aussi permis de nous retrouver, de bavarder. C'est important pour les élus minoritaires... D'une manière générale, on est obligé d'aller piocher des renseignements dans la grande ville, au conseil général ou encore dans les publications de la FNESR."

◆ LA LOI DU 5 FEVRIER 1992 ◆

Elle fixe à six jours par mandat le droit à la formation des élus. Le financement (coût de la formation et déplacement) est à la charge des collectivités. Ainsi que la compensation des pertes de revenus qu'elle peut entraîner pour un montant n'excédant pas une fois et demie la valeur horaire du SMIC. Le montant des dépenses de formation ne peut dépasser 20% des indemnités de fonction (soit de 800 à 5.000 F). Est créé un Conseil national de formation, comprenant quatorze menbres, dont sept élus, ayant pour mission de donner un avis au ministère de l'Intérieur (qui agrée les organismes pouvant dispenser une formation) et de définir les orientations générales de la formation des élus.

formation du personnel territorial

Le CNFPT (centre national de formation du personnel territorial) a fêté ses 20 ans et les dix ans de l'ENACT (Ecole nationale des attachés des collectivités territoriales d'Angers) en compagnie de Michel Delebarre, ministre de la Fonction publique et des Réformes administratives, et Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux Collectivités locales. L'occasion pour le nouveau président, Raymond Vaillant, de rappeler la nature de salaire indirect de la cotisation-formation et de revendiquer que la totalité de cette cotisation de 1% des collectivités territoriales (jugée déjà faible par rapport à ce que l'Etat consent pour ses salariés par exemple) soit affectée au financement de la formation. Depuis la réforme de 1987, en effet, le CNFPT doit également supporter la charge des centres de gestion et du remboursement de diverses indemnités aux communes sans recevoir de recettes complémentaires.

Les deux ministres se sont déclarés d'accord. Jean-Pierre Sueur a proposé une séparation des missions de formation et de gestion impliquant la recréation d'un centre national de gestion. Michel Delebarre a annoncé la création d'une école de formation aux affaires européennes à Strasbourg, qu'il souhaite ouverte aussi bien aux fonctionnaires de l'Etat qu'à ceux des collectivités locales. Un pas de plus vers la possibilité de passer d'une fonction publique à l'autre.

DOSSIER

jour 1er Janvier 93

Les personnes, les capitaux, les services, les entreprises, les marchandises... vont circuler plus librement dans toute la Communauté européenne. Sommes-nous prêts pour le marché unique ? Qu'est-ce que cela va changer dans notre vie quotidienne ? Quelles sont les nouvelles règles du jeu ?

Dès le 1er janvier, une entreprise ou un particulier pourra emprunter dans une banque ou choisir une police d'assurance dans un autre Etat de la Communauté, dans les mêmes conditions que les résidents et sans plus de démarches qu'il n'en faut pour accomplir les mêmes affaires dans son propre département. Avec la réalisation du grand marché, les 340 millions de consommateurs européens vont disposer de la plus vaste gamme de produits et de services existant dans le monde. Mais ce grand marché ne fonctionnera que si les particuliers ont confiance ne lui.

La mise en route du marché unique résulte de toute une mécanique dont les premières bases ont été posées par la signature du traité de Rome, en 1957, puis, et surtout, par l'Acte unique, signé en 1985 et ratifié en 1987, qui prévoyait un espace sans frontières intérieures. L'ambition de l'Acte unique ne se limitait pas à la création d'un grand marché, elle visait à instaurer des politiques communes et une plus grande coopération entre tous les Européens. Mais marché unique ne signifie pas absence de règles. Un énorme programme d'harmonisation et de libéralisation se mettait alors en route avec, notamment, la mise en œuvre de près de 300 mesures communes

Dossier préparé par Christie Lipani et Monique Grima



coll. Musée Jean-Jaurès

entraînant une modification des principes économiques dans chacun des pays. A l'heure actuelle, près de 95% de ces mesures ont été adoptées. Elles concernent les secteurs les plus divers, de la sécurité des produits aux voyages à forfait en passant par la reconnaissance mutuelle des diplômes... Les autres mesures sont encore en tractation.
Pour arriver à ce grand marché, chacun des pays a dû faire des concessions. Mais le résultat est de taille. Les entreprises vont gagner du temps. En matière de services et de produits, la concurrence sera accrue et devrait entraîner une baisse des prix, le passage aux douanes sera simplifié, la mobilité des salariés, des étudiants sera facilitée... Bref, la vie des citoyens sera modifiée et améliorée. Il ne nous reste plus qu'à intégrer cette nouvelle dimension européenne dans notre mode de vie. ■

◆ Les salariés ◆

Chacun peut chercher un emploi dans le pays où il le souhaite. Le salarié ne peut se voir opposer aucune restriction liée à sa nationalité. Chacun a droit aux prestations sociales, à la carte de séjour CE valable cinq ou dix ans, automatiquement renouvelée à son expiration. Les emplois de fonctionnaire (enseignement, poste, santé... sauf ceux de l'armée, de la police et de la magistrature) sont ouverts à tous les Européens. Désormais, le contrat de travail est obligatoire dans tous les pays. Mais il n'y a pas encore d'harmonisation en ce qui concerne les horaires de travail ni les congés payés. Il n'existe pas non plus de smic européen.
Un salarié employé à temps partiel dans une entreprise ou en contrat à durée déterminée sera désormais couvert par la Sécurité sociale. Cette disposition, qui existait déjà en France, est généralisée. Les Français qui travaillent en Europe ne perdent pas leurs avantages sociaux.
En ce qui concerne les professions libérales, les diplômes (bac + 3 et plus) sanctionnant une profession (avocat, dentiste, médecin...) sont reconnus dans toute l'Europe.

"Chaque décision concer

Pour Gérard Fuchs, secrétaire national aux Affaires internationales, l'organisation de l'Europe est un enjeu essentiel pour l'avenir.

Quelles sont les conséquences du grand marché ?
Pour les capitaux, la liberté de circulation est acquise depuis juillet 1990. Pour les marchandises, elle entrera en vigueur le 1er janvier prochain avec deux conséquences. Il n'y aura plus de limitation à la quantité de produits (alcool, cigarettes, etc.) qu'une personne peut transporter quand elle franchit une frontière intracommunautaire. Les contrôles des marchandises aux frontières vont disparaître grâce, notamment, au nouveau système de TVA intraeuropéen.

Et pour la libre circulation des personnes ?
Vraisemblablement, aucune des deux procédures mises en route n'aboutira dans les délais prévus. L'engagement de l'Acte unique était, bien sûr, un engagement à douze. Très vite, des difficultés sont apparues du côté des Britanniques, des Danois et aussi des Irlandais, les trois derniers arrivés. Avec la libre circulation des personnes, on touche à quelque chose de beaucoup plus politique que la libre circulation des marchandises. Ceux qui ■



Les assurances

Le marché unique, en matière d'assurances, se traduit par la liberté d'établissement et la libre prestation de services. En assurance-auto, la garantie jouera dans tous les pays de la Communauté, sans augmentation du montant de la prime ni de la cotisation d'assurance, quel que soit le pays de l'assureur auprès duquel l'automobiliste souscrit son contrat.
En assurance-vie, quelle que soit sa forme, les différents pays ont transposé la libre prestation de services dans leurs droits nationaux avant décembre de cette année. Mais sa mise en œuvre sera progressive : elle doit être faite avant mai 1993, mais certains pays peuvent limiter jusqu'en fin 1994 certains secteurs.
En assurance-dommages, les différents pays avaient le choix pour déterminer quelles sociétés bénéficieraient de la libre prestation de services. Par un décret paru en août 1990, la France a choisi d'appliquer dès le 1er juillet 1990 les seuils les plus bas qui étaient prévus pour seulement juillet 1993.
Le véritable marché unique, en ce domaine, est pour 1995. Il se traduira par un agrément et un contrôle unique partout. ■

• La consommation •

Plus de contrôle aux frontières, plus de franchise... Il sera possible d'emporter et de rapporter d'un autre pays de la Communauté tout l'argent, toutes les marchandises que l'on souhaite, d'ouvrir des comptes en francs ou en devises à l'étranger, d'effectuer dans les autres pays des opérations de placement financier... Le consommateur pourra acheter sa voiture en Espagne, l'assurer en Allemagne, la faire réparer en Italie et bénéficier des garanties légales qui jouent dans toute l'Europe...
Tout produit déclaré propre à la consommation dans un Etat peut être commercialisé dans les autres. Le marquage CE permet d'identifier les produits répondant à des normes strictes de sécurité. Pour identifier plus facilement les produits respectueux de l'environnement, la Communauté a mis en place un label écologique européen qui, à terme, se substituera aux différents labels nationaux. Il existe une réglementation commune pour tout ce qui concerne les substances dangereuses, les additifs alimentaires, les matériels électriques. L'harmonisation des contrôles vétérinaires et phyto-sanitaires devrait aboutir prochainement. Enfin, les produits du terroir (vins, fromages...) sont protégés. Ils bénéficieront d'une appellation d'origine protégée (AOP). Par exemple, les fromages au lait cru sont confortés dans leur existance, leur qualité et leur goût. Dès lors qu'ils respectent les conditions sanitaires, ils sont commercialisés dans toute la Communauté. C'est donc la garantie pour le consommateur d'acheter un produit élaboré selon les méthodes traditionnelles. A noter qu'au 1er janvier 1993, le taux maximal de goudron dans les cigarettes sera de 15mg dans tous les pays de la Communauté. Il n'y a pas d'horaire commun pour les magasins, ni d'harmonisation des jours d'ouverture, ni des jours fériés. Le permis de conduire français sera valable dans tous les Etats membres.

Col. Fondation Jean Jaurès

...nant l'Europe est de nature politique"

traînent les pieds sont ceux pour lesquels les objectifs politiques de la Communauté sont les moins clairs.
L'accord de Schengen a le même objectif que l'Acte unique : disparition des contrôles entre les pays signataires et harmonisation des attitudes à l'entrée dans l'espace commun. Mais, parce que signé avec seulement des pays décidés à réussir, il a, aujourd'hui, pratiquement abouti pour le Benelux, l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal et la Grèce. On considère que la mise en place de l'espace Schengen, c'est-à-dire la liberté totale de circulation pour les personnes communautaires ou non communautaires (sous certaines réserves) pourra être mise en place dans la seconde moitié de 1993.

Le douanier disparaîtra. Restera le policier jusqu'à fin 1993

Dans ces deux démarches, l'harmonisation des contrôles aux frontières extérieures a créé de nombreuses difficultés. Personne ne veut -et cela se comprend, en termes de sécurité, de terrorisme, de trafic de drogue...- supprimer les frontières intérieures s'il n'y a pas d'harmonisation des contrôles extérieurs. Mais nous continuons, aussi à l'échelon des Douze, à buter sur la libre circulation des non-communautaires.
Aujourd'hui, à une frontière, on rencontre deux types de personnages, le douanier et le policier des frontières. Au 1er janvier 1993, le premier aura disparu. Le policier restera jusqu'en juillet environ, pour les pays de Schengen, puis disparaîtra d'ici à la fin de l'année 1993. Pour les autres pays, personne ne peut rien dire aujourd'hui. Les Douze ont cependant signé une convention concernant l'entrée des réfugiés. Il a été admis, par exemple, qu'un réfugié, au sens de la Convention de Genève, doit avoir obligatoirement sa demande prise en considération, en général par le pays de première entrée. C'est un progrès. Dans le passé, les pays se renvoyaient le dossier en prétextant que le réfugié était passé par un autre Etat... En contrepartie, si la demande d'un réfugié est refusée par un pays, le refus est valable pour l'ensemble du territoire des Douze.

Pourquoi la mise en place du marché unique, dans certains domaines, est-elle si délicate ?
Quand on définit les caractéristiques du marché interieur, on ne peut pas le faire sans définir une attitude à l'égard de l'extérieur. Il est intéressant, par exemple, d'ouvrir les appels d'offre des marchés publics à toutes les entreprises de la Communauté européenne : c'est la logique du grand marché, avec l'effet de concurrence qui en résulte. Mais, chaque fois que l'on traite d'un certain type de marché public (l'eau, les travaux publics...), la question se pose de savoir quelles conditions nous allons faire aux offres extérieures à la Communauté. Notre approche de socialistes consiste à souscrire au grand marché interieur à douze, mais en introduisant la notion de préférence communautaire. Non pas par esprit d'hostilité systématique à l'égard de l'extérieur, mais simplement parce ce que nous constatons que, par exemple, les USA ont une telle politique. Cela est parfois difficile à obtenir de nos partenaires, notamment des Britanniques, parce que leur conception de l'Europe est fondée sur la notion de libre-échange et non pas sur celle d'une puissance économique face aux USA ou au Japon. Dans chaque directive se pose donc la question de savoir si on exige une préférence communautaire. L'Europe n'est pas une pure technocratie, chaque décision est de nature politique.

Comment voyez-vous l'évolution de la Communauté ?
Il est essentiel que le traité de Maastricht soit mis en œuvre, à douze si possible. D'abord, il nous faut établir de façon urgente un contrepoids aux USA. Ensuite, compte tenu de la crise économique et de l'augmentation du chômage, toute la Communauté européenne riquerait de connaître une recrudescence des nationalismes si, par malheur, le traité devait ne pas entrer en vigueur. Une course est engagée avec une forme de populisme, je dirais même avec un néofascisme qui prend sa source dans la crise économique et, à l'Est, dans les difficultés de la société post-communiste. L'organisation de l'Europe sous une forme plus coopérative, telle que le préconise le traité d'Union européenne, est en enjeu essentiel qui va fixer pour longtemps notre avenir. ■

OU S'INFORMER ?

- CENTRE D'INFORMATION SUR L'EUROPE, la Grande Arche, cedex 41, 92044 Paris-La Défense.
- MINISTERE DES AFFAIRES EUROPEENNES, 37 quai d'Orsay, 75700 Paris. ☎ 47.53.53.53
- BUREAU D'INFORMATION DU PARLEMENT EUROPÉEN, 288 Bd Saint-Germain, 75007 Paris. ☎ 40.63.40.00
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS, Point Europe, 2 rue de Viarmes, 75001 Paris. ☎ 45.08.35.90
- **36.16 EUROGUIDE :** informations sur la construction européenne.
- **36.17 CCIPLUS :** réglementations concernant les entreprises.

• Les étudiants •

Ils peuvent effectuer une partie de leurs études dans un autre Etat de la Communauté, à condition de justifier de ressources suffisantes. Des bourses sont accordées dans le cadre des programmes communautaires (Erasmus, Comett, Lingua...). Chaque pays choisit la durée de ses vacances scolaires et reste maître du contenu des programmes d'enseignement. Les Douze reconnaissent mutuellement les diplômes nationaux sanctionnant des études supérieures de moins de trois ans, les diplômes de l'enseignement secondaire, général ou professionnel, ainsi que les formations professionnelles d'au moins trois ans.



• Les banques •

La France est déjà à l'heure européenne en matière bancaire.
La liberté de circulation des capitaux, le premier grand principe, a été instituée chez nous le 1er janvier 1990 avec la suppression du contrôle des changes. Mais les pays qui ont mis leurs monnaies en réserve du SME risquent d'avoir des difficultés pour l'appliquer le 1er janvier 1993.
Le deuxième grand principe, la coordination de l'activité des établissements de crédit, a fait l'objet de la loi du 16 juillet 1992 qui a modifié celle du 24 janvier 1984. Cette coordination repose sur trois principes : la reconnaissance mutuelle des agréments, le contrôle des établissements de crédit par le pays d'origine et l'harmonisation des conditions de l'activité des établissements. Ceux-ci pourront ouvrir librement des succursales sur l'ensemble du territoire communautaire et offrir librement leurs prestations de service. La concurrence va être sévère.

■ La TVA ■

Les taux payés par les particuliers lors de leurs achats sont ramenés à deux. Les Français en ont déjà bénéficié cette année, avec la suppression du taux maximal sur les produits de luxe, ce qui a rendu moins cher matériel hi-fi et fourrures. Les taux des différents pays devront être harmonisés d'ici à 1997 : le taux de base devrait être alors de 15%, le taux réduit de 5,5%.
La loi du 17 juillet 1992 a traduit, pour la France, le nouveau régime des échanges intracommunautaires, applicable au 1er janvier.
Pour les particuliers qui voyagent, les franchises intracommunautaires sont supprimées. Ils peuvent acheter, sans limitation, dans un autre Etat membre. Mais les magasins "duty free", qui devaient disparaître le 1er janvier, ont obtenu leur maintien jusqu'en 1999.
Les entreprises qui exportent dans les pays de la Communauté n'auront plus à payer de TVA : elles auront simplement à indiquer le montant global de leurs livraisons, leur numéro d'identification et celui de leurs clients, lors de la déclaration du chiffre d'affaires. En revanche, celles qui importent paient, non plus à la livraison, mais le 15 du mois suivant, lors de la déclaration habituelle de leur chiffre d'affaires.

◆ Les entreprises ◆

Un nouveau type de société va voir le jour, la SE, ou société anonyme européenne. Il permettra à un groupe international d'harmoniser ses méthodes comptables et ses systèmes de gestion, et sera soumis à la fiscalité du pays où est établi son siège.
A partir de 1994, on pourra créer aussi des SCE (sociétés coopératives européennes), des ME ou mutuelles européennes, et des AE ou associations européennes.
Ce sont surtout les entreprises qui pourront bénéficier du nouveau régime des banques et des assurances, car elles pourront plus facilement choisir leurs interlocuteurs et faire jouer la concurrence.

LES SOCIALISTES ET L'ENTREPRISE

une volonté : l'emploi

Ni honteux, ni frileux, ainsi s'affirment les socialistes dans l'entreprise. Ils le clameront haut et fort, le samedi 9 janvier, lors de huit forums. Le Parti socialiste y affirmera une volonté : l'emploi. Et lancera, à cette occasion, la campagne pour les élections législatives.

Le 9 janvier sera, en fait, l'aboutissement de tout un processus de restructuration du secteur Entreprises du Parti socialiste, à l'œuvre depuis le congrès de Bordeaux. Lors des réunions préparatoires dans les vingt-deux régions de France, se sont retrouvés des militants qui croient encore à la présence des socialistes dans l'entreprise. Des militants lucides, dont la vision de l'entreprise s'est transformée au fil des ans, comme s'est transformée celle du Parti tout entier. Des militants qui analysent leur situation sans se raconter d'histoires, qui ont surmonté leur amertume d'être si peu écoutés par les technocrates des cabinets ministériels, mais restent conscients de l'importance du message auquel ils croient et qu'ils ont à faire passer auprès des salariés.

Pour être mieux à même d'atteindre ce but, ils ont commencé à mettre en place une organisation nouvelle du secteur Entreprises, selon les décisions du congrès de Bordeaux. Il s'agit aujourd'hui d'une phase intermédiaire, en attendant que le prochain congrès entérine ces nouveaux statuts.

Jusqu'ici, la vie du Parti au sein du monde du travail s'articulait autour des sections verticales d'entreprise et de groupes départementaux d'entreprises. Lorsque ceux-ci sont encore forts, ils continueront à exister mais, de manière plus générale, dorénavant, une vingtaine environ de sections d'entreprise seront réunies par branche, comme la chimie, l'aérospatiale, la fonction publique. Cette réunion par branche permettra de rassembler les forces éventuellement éparses, et de constituer des groupes plus importants où l'on peut débattre.

A cette structure verticale correspondra une autre structure, horizontale : dans chaque région, en effet, se réuniront l'ensemble des groupes sous l'égide du secrétaire régional d'entreprises.

La structure régionale correspond, en effet, le mieux à la réalité politique car, en tant que collectivité territoriale, c'est la région, et non le département, qui a la mission d'animer la volonté d'aménagement du territoire et une politique industrielle.

Ainsi restructurés et plus forts pour prendre toute leur part dans la campagne pour les élections législatives, les socialistes en entreprise comptent bien dresser le bilan de l'action de la gauche dans ce secteur et faire des propositions.

"Il ne faut être ni honteux, ni frileux", Michel Debout, secrétaire national aux Entreprises et à l'Emploi, ne veut pas baisser les bras devant le chômage. Il appelle de ses vœux une initiative européenne de croissance, mais aussi d'autres mesures. Il souhaite une marche vers les trente-cinq heures, qui serait rendue possible par une décision européenne. Pour y parvenir, la France doit s'engager encore plus fortement pour faire vivre l'Europe sociale. Il veut continuer la lutte contre le chômage de longue durée, "celui qui pèse le plus lourdement sur ceux qui le vivent."

De la même manière qu'on a mobilisé le service public de l'emploi, on peut mobiliser les acteurs économiques et sociaux, notamment les syndicats, pour relancer les négociations et avoir, lors de chacune, ce souci de la lutte contre le chômage.

Les socialistes sont pour le partage du travail, en l'articulant autour de trois directions.

Autour de la diminution du temps de travail, et en abordant la question de la compensation salariale de façon différenciée, selon le niveau de salaire : que les hauts salaires assument une certaine baisse de leurs revenus en diminuant leurs horaires, oui, "mais, en dessous d'un certain niveau de salaire, c'est un marché de dupes." Autour de la gestion du "coût salaire" dans la gestion de l'entreprise, c'est une spécificité française que de viser immédiatement la masse salariale dès qu'il y a des difficultés. Autour, enfin, de la prise en charge interne de la formation des salariés, grâce à la gestion prévisionnelle des emplois.

"Il n'y a pas une seule recette magique contre le chômage, mais un faisceau de possibilités complémentaires qui, ensemble, arriveront à faire reculer le chômage", est persuadé Michel Debout. Les forums du 9 janvier, qui rassembleront des socialistes, mais ausi des syndicalistes, des chefs d'entreprise, tenteront cette approche diversifiée.

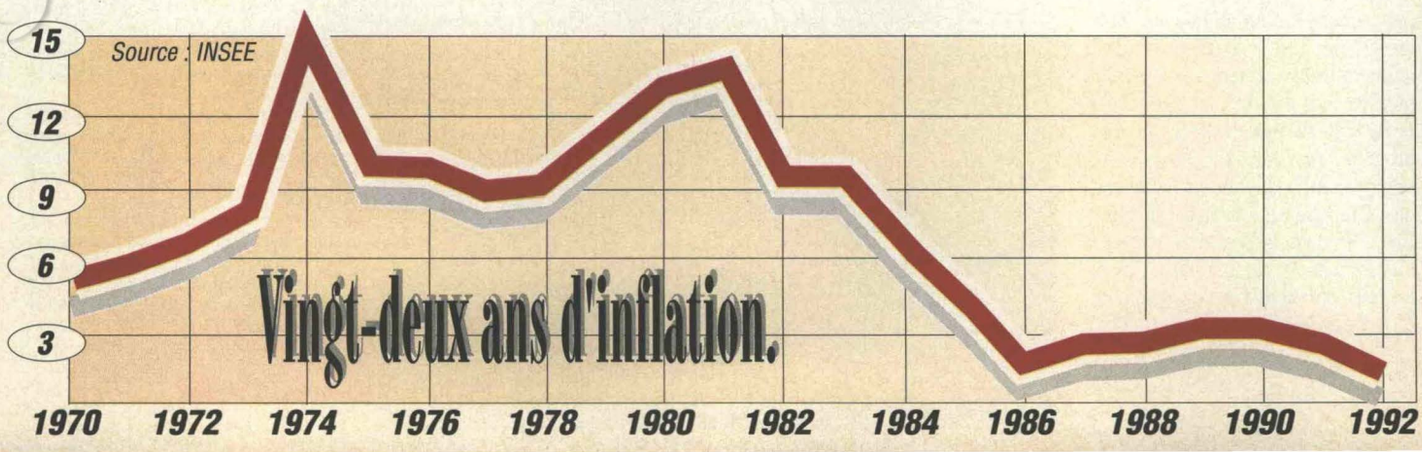
M.G.

FORUMS POUR L'EMPLOI

Le 9 janvier, huit forums se tiendront à la maison de la Chimie, à Paris, de 9 h à 19 h 30.

- *Emploi et formation initiale et continue.*
- *Emploi : politique économique et sociale et croissance.*
- *Emploi et service public.*
- *Emploi et politique industrielle.*
- *Emploi : économie sociale, insertion et partages.*
- *Emploi : écodéveloppement, aménagement du territoire et développement local.*
- *Emploi, une nouvelle donne européenne.*
- *Emploi, protection sociale et coût du chômage.*

☎ *45.64.08.45*



Vingt-deux ans d'inflation.

LA JUSTICE, LE CHEMINOT ET LE PRUD'HOMME

la grève coup de colère

En défiant la justice et en immobilisant tous les trains sans préavis, les cheminots ont montré leur colère après la condamnation de deux des leurs. Une colère contre qui ?



Il est des rapprochements que l'actualité impose, et qui sont terribles.
Le 9 décembre, le nombre des abstentionnistes aux élections prud'homales frôle les 60%. Cette désaffection des salariés a failli mettre à mal la légitimité de l'institution la moins contestable qui soit : la justice du monde du travail par le monde du travail. Le 14, deux cheminots sont condamnés. Le 15, toute la France est paralysée, sans préavis, par une grève de la SNCF.
En n'admettant aucune responsabilité du conducteur et du contrôleur du train dans l'accident, les cheminots, syndicats en tête, se proclament citoyens au-dessus de tout soupçon dans l'exercice de leur métier. Arc-boutés sur ce qu'ils considèrent comme leur droit, ils prennent la France entière en otage. Et illustrent jusqu'à la caricature ce contre quoi se sont insurgés, en silence et confusément, 60% de salariés. "Grève-coup de colère", ont déploré les associations d'usagers. Mais la colère a-t-elle jamais été bonne conseillère ? Et colère contre quoi, ou contre qui ?
Entendons-nous bien. Que, pour la première fois dans l'histoire des accidents ferroviaires, des cheminots soient condamnés à des peines de prison fermes, n'est pas scandaleux si, dans le même temps, sont établies clairement les responsabilités des uns et des autres. De tous les autres. Les cheminots condamnés n'étaient que des exécutants. Qui dit exécutant dit ordre qui s'impose à tous : dans n'importe quelle entreprise, quand un exécutant commet une faute lourde, on estime que le supérieur est le vrai responsable. Aussi comprend-on la colère des cheminots quand ils affirment que ce sont des lampistes qui ont trinqué et que les vrais responsables n'ont pas été inquiétés. Car la direction, elle, n'a eu à répondre de rien. C'est pourtant elle qui organise le travail de ses agents, établit les règlements et fait appliquer les règles de sécurité. C'est elle aussi qui a fait construire la gare souterraine de Lyon, à Paris, avec une déclivité de 4%.
Jacques Fournier, le président de la SNCF, a reconnu la responsabilité civile de la SNCF dans cet accident. C'est un premier pas, la SNCF ayant toujours nié toute responsabilité en matière d'accident. Mais c'est un premier pas qui est un peu court. La SNCF apportera aux deux cheminots une aide juridique s'ils décident de faire appel et paiera les sommes qui leur ont été demandées. Au-delà de l'aspect humain actuel, et c'est sans doute le plus important pour l'avenir, la direction va débattre de la sécurité avec les organisations syndicales. Il était temps.
Mais les uns et les autres vont-ils avoir le courage d'aborder les vraies questions, celles en particulier qui sont évoquées par un sociologue, Jean-Philippe Neuville (1) ? Au cours d'une étude sur la vie quotidienne dans les gares, réalisée pour la SNCF, il a observé que le règlement de sécurité interne (douze volumes rouges de plusieurs centaines de pages chacun) n'était pas appliqué : ayant pour fonction d'empêcher l'incident et d'établir les responsabilités a posteriori, il ne codifie pas l'accident. Si celui-ci arrive, tout le monde, à n'importe quel étage de l'édifice, retient l'information.
Et alors, pourquoi ne pas en parler ? A visage découvert, cartes sur table. Les uns et les autres, syndicalisme ou direction, en sortiraient grandis.
Et le service public aussi.

M.G.

(1) "Et pourtant, les trains partent...", Jean-Philippe Neuville, Annales des Mines (juin 1992).

BREF... EN BREF... EN

■ **Les prix sont restés stables en France durant le mois de novembre, après avoir augmenté de 0,3% en octobre. Depuis le 1er janvier, leur hausse a atteint 2%.**

■ La création du fonds de solidarité retraite, sur lequel le gouvernement a engagé sa responsabilité, va permettre de séparer clairement les dépenses qui relèvent de la solidarité nationale (le non-contributif, comme la retraite des mères de famille nombreuse) de celles qui relèvent de l'assurance collective (le contributif, comme la retraite des salariés). C'est, selon René Teulade, ministre des Affaires sociales et de l'Intégration, "une réforme majeure comparable aux ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale."

■ **L'allocation autonomie et dépendance fusionnera deux types de prestation : l'allocation compensatrice pour les handicapés et l'aide sociale à l'hébergement. Réclamée par les députés socialistes, elle touchera environ 250.000 personnes à partir de 1994.**

■ Seront concernés par l'initiative européenne de croissance, adoptée au sommet d'Edimbourg et destinée à relancer les investissements, les infrastructures de transport, l'environnement, l'énergie et les télécommunications.

■ **50.000 collégiens et lycéens ont participé au concours national de la Résistance et de la Déportation.**
Sujet 1993 : pourquoi les résistants ont-ils combattu l'Allemagne nazie mais aussi l'Etat français du maréchal Pétain ?

■ Accueil en continu des élèves de 9 h à 17 h, généralisation des études dirigées, application effective des trois heures de soutien en 6e et 5e, voie technologique en 4e, 3e : la réforme des collèges est en route.

■ **Le label des paysages peut être demandé par des communes, des associations, des structures intercommunales et s'accompagne d'une aide financière. Les projets détaillés (photographies) doivent être adressés avant le 28 décembre à "Label paysage de reconquête", ministère de l'Environnement, 45 avenue Georges-Mandel, 75016 Paris ☎ 40.81.77.23.**

◆ BAC : UNE REFORME TRES ATTENDUE ◆

Le bac nouveau est arrivé. La logique qui a présidé à la réforme des lycées -diversification des modèles d'excellence, fin de l'impérialisme des maths- vient d'engendrer un bac revu et corrigé tant sur le fond que sur la forme, qui entrera en application à la session de 1995.
Sur le fond, les disciplines dominantes de chaque filière comptent pour 60% des coefficients au bac. Plus moyen de décrocher un bac scientifique (S) grâce à la philo ou un bac littéraire grâce aux maths. Exemple : pour le bac S, maths et physique sont affectés du coefficient 7, français, philo et toutes les matières dites littéraires, 3. Parallèlement, les coefficients des différentes disciplines dominantes sont identiques à l'intérieur de chaque série : fin de la prééminence des maths ; physique et biologie comptent désormais de la même façon au bac S.
Autre innovation, qui est de taille, la réforme sonne la fin de l'examen couperet : en cas d'échec, le candidat peut conserver les notes supérieures à la moyenne. Et ce, pendant une période de cinq ans. Ce système de conservation des notes existe déjà dans les BTS et les bacs professionnels.
Sur la forme, à titre expérimental, plusieurs disciplines seront dès l'année prochaine évaluées sous forme de contrôle en cours de formation en fin de première, notamment l'histoire-géographie pour trois bacs techniques et les maths en série L.
Enfin, le livret scolaire verra son rôle renforcé. Dans cette perspective, il sera largement refondu dès la rentrée prochaine.

P.J.



François Mitterrand, décidé à aller de l'avant quoi qu'il arrive.

UN SOMMET DECISIF

l'Europe est soulagée

Le président de la commission, Jacques Delors, est satisfait. Pour François Mitterrand, "la bonne formule" a été trouvée à Edimbourg.

Le suspens aura duré tard, le samedi 12 décembre. Mais au bout de la nuit, un accord était trouvé entre les Douze. Avaient-ils d'ailleurs vraiment d'autre choix que de surmonter les obstacles ? L'Europe était en proie au scepticisme, certains prédisaient (quand ils ne la souhaitaient pas) son implosion.

Or, à Edimbourg, n'en déplaise à Valéry Giscard d'Estaing, la construction européenne a bien été remise sur les rails. La réaction de Felipe Gonzalez, qui estime "tout à fait satisfaisants" les résultats du conseil est significatif à cet égard. Tout comme celle de Roland Dumas qui les a jugés, lui, "inespérés".

Succès, finalement, aussi pour John Major, dont la présidence a été très critiquée, et qui souhaitait, pour ce dernier conseil européen sous houlette britannique, sauver la face, notamment en réglant le cas danois, condition pour que le traité de Maastricht soit ratifié dans son propre pays. Il l'a été. Les onze partenaires du Danemark ont accepté pour ce pays des dispositions le dispensant de participer à la politique de défense, à la monnaie unique, à la citoyenneté européenne et à la coopération en matière de justice et de police. Ce qui permettait au ministre danois des Affaires étrangères de prédire un oui massif (60%) au référendum organisé en avril ou mai prochain après cet arrangement. On ne peut que le prendre au mot.

Ces concessions importantes (qui ne nécessitent cependant ni renégociation ni nouvelles ratifications) ne s'appliquent qu'aux seuls Danois. Les pays avec lesquels les négociations vont s'ouvrir début 1993 (Suède, Autriche, Finlande) devront accepter "tout Maastricht".

Le conseil européen d'Edimbourg a aussi réussi le tour de force d'assurer le financement de la CE jusqu'à l'aube du XXIe siècle. Les ressources de la Communauté passeront progressivement de 1,20% du PNB en 1993 à 1,27% en 1999, ce qui doit permettre -compte tenu de la réserve traditionnelle fixée- de financer la politique agricole commune, les programmes de recherche, de reconversion industrielle et de développement régional, ainsi que les interventions à l'extérieur. Les pays les moins riches (Espagne, Portugal, Irlande, Grèce) n'ont pas été lésés, grâce, notamment, au combat mené par Felipe Gonzalez, qui a obtenu, pour le fonds de cohésion, une rallonge de 150 millions d'écus (soit 1% de mieux) pour les années 1998-1999. L'ensemble de ce budget doit maintenant recevoir l'aval du Parlement européen. Pour Jacques Delors, il permet "d'envisager avec optimisme le déroulement de la Communauté pendant les années à venir."

Comme on pouvait s'y attendre, le principe d'une initiative européenne de croissance, proposée par la France (voir p. 4), a été retenu, à la fois pour renforcer la coordination des politiques économiques et relancer l'investissement pour tenter de conjurer une montée du chômage inquiétante.

Le plan d'Edimbourg repose sur un double volet. D'une part, la Banque européenne d'investissement (BEI) empruntera 5 millions d'écus pour financer des grands travaux transeuropéens (énergie, télécommunications, transports...). D'autre part, un fonds européen d'investissement, doté de 2 milliards d'écus, sera créé pour garantir les prêts contractés par les PME-PMI. L'impact sur la croissance est diversement évalué. Mais cette initiative manifeste comme le soulignait le président de la commission, "la bonne santé de l'Europe et sa capacité à réagir dans des circonstances difficiles."

Sur le plan institutionnel, enfin, l'Allemagne a obtenu dix-huit sièges supplémentaires de député européen, ce qui rompt, pour la première fois, l'égalité entre les grands pays (1). En contrepartie, Strasbourg restera le siège du Parlement européen.

Bref, l'Europe est repartie, malgré les difficultés qui subsistent pour l'entrée en vigueur du traité de Maastricht. "S'il le faut dans dix pays", a précisé François Mitterrand, décidé, avec eux, à aller de l'avant quoi qu'il arrive.

Ghislaine Toutain

(1) Le nombre de sièges au Parlement européen passe de 518 à 567.
Allemagne, 99 (+18) ;
France, Grande-Bretagne et Italie, 87 (+6) ;
autres pays, inchangé.

UNE SIMPLE CONFIRMATION

Le sommet d'Edimbourg est d'abord le sommet du succès : imagine-t-on la crise qui aurait résulté d'un non-accord sur le cas danois ? Le risque d'explosion de la Communauté et d'un renforcement des nationalismes était réel et majeur ! Les concessions consenties au Danemark sont essentiellement des précisions ou des explications de texte par rapport à un traité de Maastricht qui n'est ni modifié ni, donc, à ratifier à nouveau par personne. Il est confirmé que la citoyenneté européenne s'ajoute aux citoyennetés nationales sans contraindre celles-ci, que les affaires intérieures et judiciaires seront bien décidées à l'unanimité, qu'aucun pays n'a obligation d'adhérer à l'UEO qui mettra en œuvre demain la politique de défense de l'Union européenne.

Sur un point cependant, le Danemark a obtenu une véritable concession : il était déjà acquis qu'il pouvait refuser la monnaie unique. Il est admis maintenant que le refus existe d'entrée de jeu.

Est-ce pleinement satisfaisant ? Sans doute non, comme tout compromis. Mais l'essentiel est que la dérogation consentie au Danemark ne joue que jusqu'en 1996 et qu'il est clairement indiqué qu'elle ne peut valoir pour les futurs candidats : il n'y a pas acceptation d'une Europe à la carte, où chacun pourrait choisir seulement ce qui lui plaîrait.

Enfin et surtout, il a été décidé solenellement pour dix pays -tous sauf le Danemark et la Grande-Bretagne-, qu'en cas de nouveau non danois, ils appliqueraient Maastricht ensemble. Quoi qu'il arrive, la construction de l'Europe ne connaîtra pas de panne !

Gérard Fuchs

BOSNIE-HERZEGOVINE

circonscrire le conflit

La proposition du sommet d'Edimbourg d'imposer par la force l'interdiction des vols aériens serbes et la création de zones de sécurité pour la protection des populations menacées marque un tournant vers un engagement militaire de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine.

La montée des protestations et des appels à une action vigoureuse pour stopper les crimes de masse commis sous la responsabilité des dirigeants extrémistes serbes soutenus par Milosevic, l'imminence de la catastrophe cent fois annoncée, l'exemple de l'opération lancée en Somalie ont fini par emporter les réserves exprimées, il y a encore une semaine, dans certains milieux politiques et militaires.

Le ressaisissement tardif de l'Europe doit sans doute aussi quelque chose à l'inquiétude grandissante des Américains et à leur intervention de plus en plus probable devant les dangers d'internationalisation du conflit qui, à partir du Kosovo et de la Macédoine, risquent d'enflammer tous les Balkans. Au cas où Milosevic se sentirait menacé de perdre les élections du 20 décembre en Serbie, ou même s'il les perdait, car les chances de son adversaire Panic ne sont pas entièrement négligeables, il n'hésiterait pas à jouer la carte de la guerre contre les Albanais du Kosovo, dans une ultime tentative de rassembler autour de lui les Serbes, mis en demeure de combattre jusqu'au bout pour garder le Kosovo.

Ce serait alors la réalisation du scénario maintes fois décrit de l'extension de la guerre par l'intermédiaire des Albanais du Kosovo, de l'Albanie et de la Macédoine et, à travers la bataille pour celle-ci, l'entrée en scène de la Bulgarie, de la Grèce et de la Turquie. C'est pour prévenir cet embrasement qui dépasserait largement les limites de l'ancienne Yougoslavie que l'OTAN s'est déclarée prête à intervenir et que l'ONU a décidé l'envoi des 700 casques bleus en Macédoine pour y surveiller les frontières avec la Serbie et l'Albanie.

La consolidation de la Macédoine devient de ce fait un enjeu de première importance pour le maintien de ce qui reste de stabilité dans la région et l'opposition de la Grèce à la reconnaissance de ce pays peut constituer un risque alors que les autorités de Skopje ont souscrit à toutes les conditions et garanties qui lui étaient demandées.

Les Bulgares ont officiellement enterré la pomme de discorde macédonienne qui avait été pendant longtemps au cœur des affrontements interbalkaniques. Nier le fait de l'existence de l'Etat macédonien, c'est, selon certains, le livrer aux appétits concurrents de ses quatre voisins et refuser qu'il se nomme macédonien, serait supprimer son identité et le vouer à l'implosion, ce qui ramène au cas de figure précédent.

La récente manifestation d'exaltation nationaliste et de surenchère dans le chauvinisme, qui a rassemblé un million de personnes à Athènes sur le thème du refus de la Macédoine n'est peut-être pas le meilleur moyen d'œuvrer à la construction de l'Europe d'aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, le sommet d'Edimbourg n'a pas reconnu la Macédoine, ce qui n'exclut pas que la République macédonienne soit admise à l'ONU avant d'être reconnue par les Douze.

Maurice Lazar

▼ *Les Athéniens manifestent contre la Macédoine.*



TOGO

une situation gelée

Depuis le 16 novembre, le Togo est paralysé par une grève générale illimitée, déclenchée par le Collectif des syndicats indépendants avec le soutien de la Coordination des forces démocratiques.

Meetings et marches, rassemblant souvent plus de 20.000 personnes, se sont multipliés en décembre pour réclamer le départ pur et simple du président Eyadéma. Après l'adoption, le 27 septembre dernier, de la nouvelle Constitution, le chef de l'Etat, le général Eyadéma, par l'action de l'armée et de l'ancien parti unique, le Rassemblement du peuple togolais (RPT), a poursuivi sa stratégie de mise en échec du processus démocratique.

Prise en otage par les militaires, les 22 et 23 octobre 1992, des membres du Haut Conseil de la République (HCR) ; récupération dans trois banques de la place des fonds du RPT (plus de 2,8 milliards de francs CFA) gelés par la Conférence nationale ; reprise du contrôle exclusif des médias d'Etat par le RPT et la sensibilité présidentielle ; insécurité entretenue contraignant les dirigeants des forces démocratiques à une semi-clandestinité : au Togo règne une sorte de gangstérisme politique qui empêche la tenue des élections initialement prévues avant le 31 décembre 1992.

La nouvelle Constitution garantit heureusement l'existence des organes de transition (HCR en particulier) jusqu'à la mise en place des institutions nouvelles. Mais le pays est dans l'impasse.

En dépit du blocage de l'économie nationale, entraîné par la grève générale, le Conseil national du patronat togolais soutient les revendications initiales du mouvement : réouverture des frontières 24 heures sur 24, mise en place d'une force spéciale de la paix, neutralité de l'armée, recomposition du gouvernement, poursuites des auteurs de la prise en otage du HCR.

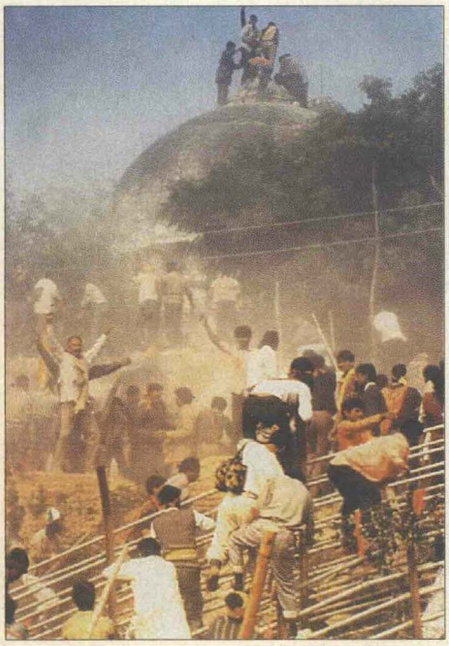
Aujourd'hui, pour sortir le Togo de l'impasse, une rencontre, hors du territoire togolais et sous observation internationale, des principaux acteurs de la vie politique du pays paraît indispensable. Cette rencontre, définissant les règles qui régiraient l'avenir politique du pays, devrait permettre de mettre en place, avec l'aide de la communauté internationale, une force spéciale de la paix, futur noyau d'une armée véritablement républicaine au Togo, qui garantirait la tenue d'élections libres.

Guy Labertit

INDE

pas de démocratie sans laïcité

Revoilà les mauvais jours de l'actualité en Inde. Les jours où les journaux annoncent "l'éclatement prochain et inéluctable de l'Union Indienne".



Le gouvernement l'a décidé : la mosquée sera reconstruite.

Pourtant, alors que les observateurs annoncent plusieurs fois par décennie, depuis l'Indépendance de 1947, la fin de cette Union qu'ils décrivent comme "une mosaïque de peuples, d'ethnies, de castes, de religions, de langues", elle est toujours là, alors que les empires, hier encore les plus respectés (pour leur force apparente, sinon pour leur humanisme...), s'écroulent, -Union Soviétique, fédération yougoslave- ; et que d'autres tremblent, -Union birmane, Union sud-africaine-, sans parler de l'Empire du Milieu, bien affaibli.

C'est qu'un esprit de citoyenneté avait habité le mouvement indien pour l'indépendance dès les années 20, avant d'inspirer la Constitution et le fonctionnement d'institutions démocratiques et laïques sans équivalent en dehors du monde euraméricain.

Alors, les centaines de morts ? Est-ce ainsi que "la plus grande démocratie du monde" protège les droits fondamentaux de ses citoyens, et en particulier de ses minorités ?

C'est que, ici comme dans notre Europe, l'histoire garde sa part de tragique. Il faut toujours se battre, devant les tribunaux ou les assemblées, sur les marchés comme dans la rue, pour confirmer la valeur pratique de droits théoriquement acquis. Histoire faite de progrès et, parfois, de reculs. Comme chez nous, la démocratie, c'est aussi le nécessaire respect de l'autorité de la loi républicaine.

En tout cas, pour réussir à détruire la mosquée qui gênait leurs projets de construction d'un temple dédié à Rama, les national-hindouistes n'ont pu éviter de s'écarter du champ de la loi où ils entendaient pourtant se tenir pour constituer le pôle majeur d'une recomposition d'union nationale.

Apparaissant désormais comme un facteur de division, isolés, ils ne manqueront sans doute pas d'en payer le prix aux prochaines élections : ils n'ont même pas pu organiser une grève de protestation contre l'arrestation de leurs principaux dirigeants.

Les musulmans de l'Inde, eux, vont devoir choisir plus nettement le camp de la laïcité, contre la tentation fondamentaliste.

On en mesure toutes les conséquences, positives, pour l'ensemble du monde islamique, et d'abord pour les pays voisins du sous-continent (Pakistan et Bangla Desh).

Déjà, au moment où des musulmans indiens affrontaient la police de Bombay malgré les appels au calme des principaux dignitaires religieux, 25.000 hindous et musulmans du Bangla Desh formaient une chaîne vivante de douze kilomètres, à Dacca, pour protester contre la destruction de la mosquée. Au moment aussi où, de Francfort à Hambourg et à Munich, les Allemands voulaient affirmer tranquillement mais fermement le renouveau de l'esprit de tolérance, de démocratie et de laïcité...

Contre les complaisances du pessimisme, il y a décidément place pour un optimisme lucide de l'action responsable.

Henri Stern

PETITES ANNONCES ☎ 45.56.78.57

16801

Complétez votre collection d'épinglettes avec CE PIN'S INEDIT

DU 8e FESTIVAL D'HISTOIRE DE FRANCE DE GUYANCOURT

en vente au prix de 10 F, mairie de Guyancourt, rue Ambroise-Croizat 78280 GUYANCOURT

16802

DIRECTEMENT DU FABRICANT

J'offre aux lecteurs de "Vendredi"

2 VERITABLES JEAN'S 14 1/2 OZ,

100% coton délavé, 5 poches, 6 rivets, type Levis 501, du 36 au 46

Prix exceptionnel 149 F + 40 F de frais de port satisfait ou remboursé

Règlement à l'ordre de Gaston DIOULO, 292/7 Bd de Reims, 59100 ROUBAIX

▶ EMPLOI

16803 - ***Français à l'étranger cherche reconversion en France.*** Diplôme IEP, doct. éco, 9 ans exp. secteurs privé et public. Ecrire à "Vendredi" qui transmettra.

16804 - ***Avocat,*** 30 ans, adhérent PS et L.D.H., ancien assistant faculté droit, cherche stage collaborateur auprès d'avocats pénalistes et travaillistes. Paris, RP, gdes villes de province.

☎ 59.82.84.88

16805 - ***JH 27 ans, maîtrise psycho. sociale + DESS IAE*** en cours, expérience milieu associatif, cherche poste à resp., communication, ressources humaines... de préf. métropole lilloise, Nord.

☎ 20.67.04.36 / 21.92.34.05

Vos recrutements de 1993 ? Dans "Vendredi", bien sûr !

BREF... EN BREF... EN

■ Somalie : l'opération "demande du temps". L'intervention militaire à caractère humanitaire, engagée sous l'égide de l'ONU, se poursuit avec détermination mais "demande du temps" pour être menée à bien. Roland Dumas a estimé qu'il "faudrait un mois pour ouvrir les couloirs humanitaires par la force." L'arrivée des troupes internationales se fait progressivement, comme leur déploiement sur place, où la situation reste encore dangereuse. La question du désarmement des factions somaliennes n'est pas réglée entre l'ONU et les USA, alors que l'accord de paix signé entre les deux hommes forts de Mogadiscio n'est pas encore appliqué.

■ Le Liechtenstein a approuvé le 13 décembre, par 55,8% des voix, l'adhésion de la principauté à l'Espace économique européen (EEE), rejeté huit jours auparavant par la Suisse.

■ Une "cour de conciliation et d'arbitrage" pour régler les conflits entre Etats en Europe vient d'être créée par les ministres des affaires étrangères de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). La France en avait fait la proposition à Helsinki en juillet 1992.

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre,
à son épouse restée sur ses terres

Lettre à ...

Ma douce,

Ce n'est plus quelque petit clystère insinuatif, préparatif et rémollient qui réussira à amollir, humecter et rafraîchir les entrailles de ce pauvre monsieur de l'Ex. Le croiriez-vous, ma douce, son neveu se trouve soudain mêlé lui aussi à cette affaire d'installations d'apothicaireries dont le responsable est le gendre du maire de la bonne ville de Lyon. Ce sont bien noires histoires de famille. Or donc, le neveu, un certain Charles de l'Ex, jouait le rôle de fermier général pour les entreprises du gendre qui mêlaient allègrement les politiques et les apothicaires. Elles y associaient aussi quelques gazetiers à la mode, dont le marquis du Poivre et des Genêts. L'un passait la rhubarbe, l'autre le séné. Puis, tout le monde passait à la caisse. On se demande aujourd'hui qui va payer la casse.

Mais les soucis de monsieur de l'Ex ne s'arrêtent point là et il lui faudra demain une prise de lait clarifié et dulcoré, pour adoucir, lénifier et tempérer son sang et chasser ses mauvaises humeurs. Voilà qu'un monsieur de La Fourrière, financier de profession, vient de déclarer tout net qu'il avait servi de fermier général lors des campagnes pour le trône de président que mena monsieur de l'Ex. En 1974, on gagna, cela alla donc fort bien. Mais, en 1981, monsieur de l'Ex fut battu et monsieur de La Fourrière ne fut point remboursé. Et ce sont comptes d'apothicaire car il manque, dit-on, des milliards. Ce monsieur de La Fourrière était aussi l'adjoint de monsieur du Maire. Avec de tels gens à particule responsables de leurs affaires, nos Parisiens peuvent dormir tranquilles !



Mais ce qui ne laisse point d'étonner d'aucuns, ce n'est point que M. de La Fourrière ne fût point remboursé après la défaite de 1981, mais bien par qui il le fut -car il le fut- après la victoire de 1974.

Pour moi, ma douce, vous êtes la plus sûre médecine pour lénifier mon sang et chasser mes biles noires.

p.c.c. Jean Guilloineau

VIRGIL TANASE

L'éternel féminin

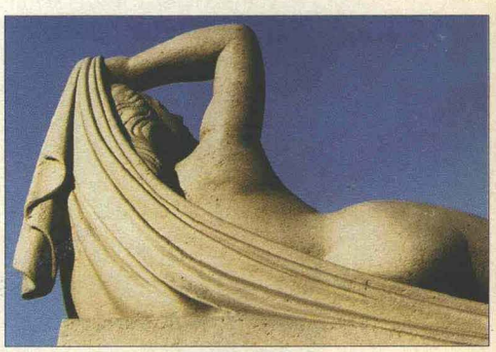
Les recherches entreprises pour la publication de leur monumentale *"Histoire des femmes"* (cinq volumes) ont mis entre les mains de Georges Duby et de Michelle Perrot un riche matériel iconographique. Ils l'exploitent aujourd'hui dans "Images de femmes", recueil consacré aux "représentations figurées que notre société occidentale attendait à chaque moment de son histoire qu'on lui proposât de la féminité" (1). Dans le même esprit, un professeur de l'université de Californie, Bram Dijkstra, propose *"Les Idoles de la perversité, figures de la femme fatale dans la culture fin de siècle" (2).*

Dans un cas comme dans l'autre, rien à voir avec l'art. Les œuvres sont interrogées dans une perspective particulière, ostensiblement réductrice, un peu comme un savant à qui l'on demande de témoigner dans le procès de divorce de ses voisins. Une telle lecture des images est, certes, légitime, dans la mesure où ce que l'on recherche est l'information historique, la fouille des mentalités. Tout ce que l'on veut, sauf la délectation esthétique, c'est-à-dire ce pour quoi, somme toute, ces choses ont été créées. Georges Duby et ses habiles collaborateurs (Michel Roche, Chiara Frugoni, Joël Cornette et Anne Higonnet) le savent bien et vont sur la pointe des pieds. Les brefs textes qui accompagnent les reproductions sont intelligents, discrets, et se contentent d'attirer l'attention sur des références qui pourraient échapper. Les auteurs ont la conscience de leur aventure en terre étrangère et le bon goût de n'y pas avancer en conquistadores. En évitant le texte d'ouverture et celui de conclusion où l'on ne trouve que les lieux communs d'un féminisme en l'occurrence gênant, on aura sans doute du plaisir à découvrir la façon sage et astucieuse dont les historiens lisent les images pour leur profit, sans doute, mais pour l'instruction du lecteur aussi.

Les formes -même celles d'un corps de femme- existent pour des raisons tout autres que de répondre aux fantasmes masculins.

Ce n'est pas le cas, hélas, de Bram Dijkastra. D'affirmations péremptoires ("voici un livre qui dit ce que les hommes se sont mis à penser des femmes dans la seconde moitié du XIXe siècle, et qui dit comment et pourquoi") en certitudes douteuses ("la plupart des grands artistes ont été plutôt en phase avec l'idéologie de leur époque plutôt qu'en avance sur elle de façon significative") et se nourrissant d'interprétation tendancieuses (réductrices, cela va de soi) d'œuvres le plus souvent mineures, Bram Dijkstra y va avec d'immenses sabots. Sans nuance, sans complexité, fort seulement d'une obstination érudite qui tourne dans les registres de l'insignifiant, il refuse de voir ce qui peut déstabiliser ses belles certitudes, un peu ridicules, il faut l'avouer. Sur la même période, l'ouvrage de Georges Duby donne une image plus juste, entre un tableau d'Ilya Repin et l'idée qu'enfin apparaissent "les marginalités féminines".

Je ne voudrais pas quitter cet itinéraire dans le voisinage des œuvres d'art sans signaler l'apparition, enfin, d'un ouvrage exceptionnel consacré à la découverte de la perspective dans la peinture du Trecento : *"Naissance et renaissance de l'espace pictural"*, de John White, professeur d'histoire de l'art à l'université de Londres (3). L'étude de John White, très exacte dans le commentaire des œuvres, suit un double cheminement. D'un côté, il s'agissait, pour les artistes, de découvrir, dans la mouvance d'un nouvel esprit, un réalisme



que l'art du Moyen Age avait méprisé ou seulement ébauché. D'un autre, la perspective offrait des possibilités de composition bien plus complexes et séduisantes pour des peintres qui s'ingéniaient à aller toujours plus loin dans l'accomplissement des jeux esthétiques. John White a le mérite de faire découvrir la complexité des problèmes de construction qu'ouvrait la découverte de ce nouvel espace pictural. Il s'agit, en fait, d'une série de micromonographies sur quelques grands maîtres italiens (notamment Giotto, Lorenzetti, Masaccio, Lippi, Uccello, Léonard) dont les œuvres sont lues techniquement, preuve, s'il en faut, que les formes -même celles d'un corps de femme- existent dans le tableau pour des raisons tout autres que de répondre aux fantasmes masculins.

(1) Plon, 190 p., 295 F.
(2) Seuil, 256 p., 320 F.
(3) Adam Biro, 320 p., 190 F.

le Grand Louvre : beau, réussi et nécessaire

Le plus grand des Grands Travaux, après onze années, est toujours en chantier : des grues dominent les Guichets, des abysses s'ouvrent au pied du pavillon de Flore, des mers de boue cernent l'Arc de triomphe du Carrousel. Depuis la reconstruction, jamais la France ne s'était lancée dans une aussi vaste opération : le Louvre devient le Grand Louvre. Cette mutation révolutionnaire franchit une nouvelle étape. Après la restructuration du cadre (avec l'entrée pyramide qui dessert chaque aile du musée), après l'ouverture de douze nouvelles salles consacrées aux primitifs français, on découvre les combles aménagés de la Cour carrée. 3.500 m2 ont été recouvrés, grâce au transfert du ministère des Finances à Bercy. Les trente-neuf nouvelles salles, installées juste sous les toits, bénéficieront de la très recherchée lumière zénithale, éclairage le plus parfait pour illuminer "Le Pierrot" et caresser "Le Bain turc".

Le sentiment qui l'emporte -passée l'émotion- c'est un mélange de bonheur et de fierté. A moment donné de son chemin, le visiteur se place dans l'encoignure d'une fenêtre et, d'un même regard, embrasse les Delacroix ou les Fragonard et, en contre-bas, sévère, toute minérale et impeccablement ordonnée, la Cour carrée, rendue enfin à son impérieuse beauté. A ce moment-là, de plénitude, la certitude, aussi, que ce qui a été fait a été bien fait et devait être fait. Le projet du Grand Louvre, après les longues étapes préliminaires sur le gros œuvre et les aménagements d'ensemble, atteint pour une première fois sa finalité : déployer la plupart des immenses richesses du musée et en permettre une présentation logique et favorable à leur perception. L'achèvement de travaux, entrepris il y a bientôt dix ans, et qui ne verront leur point final qu'en 1996.

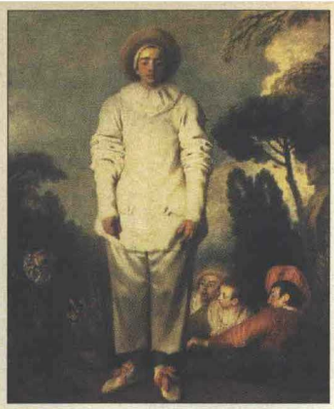


Trente-neuf salles représentant 3.500 m2 viennent d'être ouvertes. Cet accrochage de 700 tableaux, dont 150 sortis des réserves, est impressionnant. Et ce n'est rien à côté de la prochaine étape : les 22.000 m2 de l'aile Richelieu, en novembre 1993.

Ces trente-neuf nouvelles salles sont consacrées à la peinture française des XVIIIe et XIXe siècles (jusqu'aux impressionnistes). L'aménagement général, conduit par Italo Rota, n'était pas simple. Le Louvre était, à l'origine, un palais, avec des enfilades de



De haut en bas.
1) Une des 39 salles en lumière zénithale, la salle Fragonard.
2) Le Couloir des Poules.





▲ *De haut en bas .*
1) "Pierrot" (Watteau).
2)"La Serinette" (Chardin).

grandes salles, de petits cabinets, de couloirs et d'escaliers. Le jeu des volumes, des couleurs et des matériaux (sols et cimaises) a permis un ordonnancement rythmé, aux antipodes de la monotonie habituelle des grandes salles succédant aux grandes salles.
Ce n'est pas que les grands formats soient absents : des Lebrun louis-quatorzièmes qui n'avaient plus été déroulés depuis trois siècles ; des Restout à la religiosité gigantesque, de grands pastels, et tant d'autres. Ni, à l'opposé, les miniatures réunies sous la voûte du Couloir des Poules.
Toute la peinture française se trouve rassemblée, chronologiquement présentée, tout un capital artistique et une charge d'émotion de voir, accrochés, dans une continuité qui prend toute sa logique, "Louis XIV", de Rigaud, "L'Adoration des bergers", de Mignard, "Pierrot" et "l'Indifférent", de Watteau, des Lancret, "Diane au bain", de Boucher, "L'Enfant au toton", de Chardin, tous les Fragonard, "Le Verrou" en tête, et Ingres ("Le Bain turc") et Géricault ("Le Cheval blanc") et soixante-six Delacroix et plus de quatre-vingt-dix Corot qui amorcent (sur l'autre rive de la Seine) la suite de l'histoire de la peinture française rassemblée dans les collections du musée d'Orsay (à partir de 1848). Un patrimoine, tangible, donné à tous.

J.G.

Tous les jours sauf mardi, de 9 h à 18 h. Nocturnes jusqu'à 22 h, le mercredi.
☎ 40.20.53.17 et 36.15 Louvre.

cinquante ans de peinture latino-américaine

Près de cinq cents œuvres de quatre-vingt-trois artistes, est-ce suffisant pour rendre compte d'un demi-siècle de richesse picturale d'un continent aussi vaste que l'Amérique centrale, l'Amérique andine et le Cône sud, soit douze pays ?

L'exposition que présente actuellement la grande galerie du Centre Pompidou (5e étage) constitue néanmoins un événement exceptionnel dont la présentation à Paris doit être saluée avant qu'elle ne parte pour Cologne et New York.
Splendide Diego Rivera, membre du Parti communiste mexicain, illustrateur du mouvement révolutionnaire de son pays, dont l'œuvre couvre l'époque cubiste aussi bien que l'époque épique. La première salle est exceptionnelle. Rivera vécut à Paris de 1911 à 1921 et ses toiles de l'époque ont rarement été montrées aussi nombreuses. Ses rencontres avec Juan Gris et Pablo Picasso se traduisent par des recherches picturales remarquables.
Le muralisme, expression spécifiquement mexicaine, est, lui aussi, particulièrement bien représenté. D'Orozco et de Siqueiros, surtout, dont d'immenses toiles ou dessins préparatoires détaillent le travail. Plus proche de nous, Frida Kahlo apparaît avec sa sensibilité exarcerbée et ses angoisses dans une salle d'une grande beauté.
Wifredo Lam et Matta et le surréalisme, Torres-Garcia et le contructivisme, mais aussi le cinétisme et le retour à la figuration des années 60 et 70 donnent à cette exposition de 3.000 m2 une ampleur qui rejoint celle des pays représentés. A voir absolument pour l'anniversaire de la découverte de cet immense continent en même temps que d'autres événements organisés pour l'occasion par le Centre Pompidou : cinéma, photo, théâtre, colloques, expositions sur Borges, Amado, etc.

L.C.-S.





◀ *De haut en bas.*
1) Diego Rivera : "El Rastro" (Fundación Dolores-Olmedo-Pacino, Mexico).
2) Antonio Segui : "A vous de faire l'histoire. N°1, 1965-1968" (Musée Cantini, Marseille).

post-scriptum

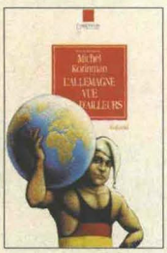


MICHEL DOBKINE
"Crimes et humanité"



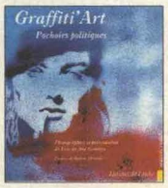
L'aventure nazie s'est achevée là où elle avait flamboyé : à Nuremberg. Avant 1933, Nuremberg était connue pour être la capitale du jouet et la patrie de Dürer. Jusqu'à la fin des temps, elle restera comme la ville où, du 18 octobre 1945 au 1er octobre 1946, s'est tenu le procès de toutes les abominations.
Les minutes de ce procès occupent plus de 30.000 pages. Michel Dobkine en a extrait quelques-unes. Cette plongée en arrière est édifiante à bien des égards. Des textes implacables : la déposition de Marie-Claude Vaillant-Couturier, déportée à Auschwitz, l'interrogatoire de Rudolf Höss, commandant d'Auschwitz, et d'autres. Pour se souvenir.
Romillat, 194 p., 55 F.

MICHEL KORINMAN
"L'Allemagne vue d'ailleurs"



La RFA n'est plus un commode glacis face au pacte de Varsovie. Depuis la réunification, elle occupe (de nouveau) toute sa place au centre de l'Europe. Et, même, on ne voit plus qu'elle. Il faut penser l'Allemagne en Europe.
Seize spécialistes internationaux -un par pays- expriment leur approche de la nouvelle équation. Question centrale : l'Allemagne réunifiée est-elle assez démocratique en profondeur pour résister à des tentations que son histoire connote plus douloureusement qu'ailleurs ? Il s'en faut de beaucoup que les seize réponses soient identiques. Chacun voit l'Allemagne de sa porte.
Balland, 374 p., 135 F.

ERIC DE ARA GAMAZO
"Graffiti'Art"



Le pochoir politique -le pochoir sur les murs- n'a duré qu'une décennie, celle des années 80, avant d'être balayé par les nouveaux artistes du tag. Et, comme la technique fait des pochoirs des œuvres éphémères, seule la photo a pu en conserver la trace.
Reflet de la vie sociale, expression de toutes les demandes et de tous les choix (écologie, pacifisme, antimilitarisme, idées, etc.), ces pochoirs témoignent le plus souvent d'une grande incompréhension des décisions du pouvoir politique.
L'Aube, 130 p., 299 F.

"Textes essentiels"



Cette nouvelle collection s'adresse particulièrement aux étudiants et aux enseignants. Les "Textes essentiels" constituent le recueil des textes fondateurs dans tel ou tel domaine du savoir, pour aborder cette discipline dans sa globalité et dans son évolution.
Chaque texte (souvent intégral) est présenté avec une introduction explicative, une bibliographie et un appareil critique. Déjà parus : "La Sociologie", "La Pensée politique", "Villes et civilisation urbaine", "Idées sur le roman", "Histoire économique", "Grandes Sources d'histoire médiévale".
Larousse, de 430 à 832 p., de 110 à 149 F.

JANINE BATICLE
"Goya"



Goya ou le miroir des passions. Le peintre (1746-1828) était très en avance sur son temps . Son œuvre est d'une violence polémiste inattendue lorsque l'on considère qu'alors, Fragonard et David, en France, Gainsborough et Reynolds, en Angleterre, tenaient alors le haut des cimaises. C'est que Goya, dit Janine Baticle, c'est la vie. L'homme et ses ressorts le passionnent. D'où Goya le témoin, l'analyste et le juge. Flamboyante personnalité, qui mourut à Bordeaux pour vivre libre en France, plutôt que sous l'absolutisme cruel de Ferdinand VII.
Fayard, 562 p., 180 F.



VERDI
"La Traviata"



Personne n'avait une plus haute opinion de Joan Sutherland que Sutherland elle-même et son mari. Richard Bonynge a consacré l'essentiel de sa carrière et de son talent à capitonner des écrins où l'illustre diva australienne venait déposer ses ineffables mi bémol. On en a souvent souri, généralement à tort.
Le rôle de Violetta, sur lequel plane à jamais le souvenir de Callas, a été gravé deux fois par Sutherland. Cette version (1981) est la meilleure. Sensible, humaine, émouvante aussi. Un chant parfait. Luciano Pavarotti est Alfredo. Au plus haut. Après Callas...
Decca, 2 CD, 430491, 133' 44", env. 150 F.

MONTEVERDI
"Le Retour d'Ulysse"



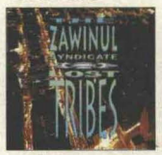
Avec "Le Couronnement de Poppée", voici l'autre opéra modèle de Monteverdi, qui demeurera longtemps sans être surpassé. C'est l'avant-dernier des six qui nous soient parvenus sur les dix-huit qu'il avait composés : un grand spectacle mythologique, inspiré d'Homère, aux scènes très contrastées. La préfiguration du futur opéra napolitain.
La réalisation de cet enregistrement est de toute beauté. Le travail de mise au point de René Jacobs sur les chanteurs et sur l'orchestre met en valeur toute la beauté multiple de l'œuvre. C'est du Monteverdi chatoyant, dynamique, émouvant : l'histoire d'Ulysse, insurpassable légende.
Harmonia Mundi,
3 CD, 901427/9, 177' 55", env. 350 F

ZUCCHERO
"Miserere"



Bluesman du Piémont, Joe Cocker de la Calabre, revoici Zucchero. Après avoir, des années durant, chanté en compagnie de groupes de gospel, ce n'est que l'an passé que cet Italien rencontra le succès avec un "Senza una Donna" en duo avec le bellâtre Paul Young.
Cette formule semble avoir séduit notre Transalpin puisque ce nouvel album débute et se conclut par un "Miserere" où un autre invité de marque, au physique nettement moins avantageux mais à la voix plus conséquente, pousse la chansonnette avec son hôte : il signore Luciano Pavarotti ! A part ce tube potentiel, le reste de l'album est un ensemble de rock et rythm'n blues d'excellente facture, pontué d'interventions dans la langue de Dante de... Léo Ferré. Un très bon album qui fait rétrospectivement regretter de n'avoir découvert cette voix éraillée un peu plus tôt.
London/Polydor, 48' 32", env. 130 F.

JOE ZAWINUL
"Lost Tribes"



Joe Zawinul parle l'esperanto du jazz. Et il manie la langue avec l'éloquence qu'on lui connaît depuis ses débuts dans le jazz-fusion en 1966, avec Cannonball Aderley puis Miles Davis. Ensuite, il y eut, comme on sait, l'association fructueuse avec Wayne Shorter d'où naquit Weather Report.
En alchimiste du son, chaman survolant sur son tapis de synthétiseurs les grandes cités américaines, les petites ruelles du Brésil, l'immensité des déserts d'Orient, Zawinul en restitue par les sonorités de ses compositions et de son interprétation -toujours aussi incongrue et bigarrée- l'esprit et la vie. La musique de cet Austro-Américain est à l'image de sa vie : nomade et chatoyante.
Columbia, 468.900, 51' 07", env. 135 F.

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique) avec
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

CINEMA

"Qiu Ju, une femme chinoise"

Ceux qui connaissent l'œuvre de Zhang Yimou seront peut-être déroutés par la banalité de l'intrigue et le dépouillement du scénario. Après que le chef de village eut refusé de s'excuser d'avoir châtié à tort son mari, Qiu Ju descend de son village de montagne vers la ville, afin d'obtenir réparation auprès de la justice.
"Le Sorgho rouge", "Ju Dou", "Epouses et concubines" et maintenant "Qiu Ju", ces quatre films exceptionnels, réalisés en moins de cinq ans, ont rendu Zhang Yimou célèbre, ainsi que Gong Li, son actrice fétiche. Pour son premier film sur la Chine contemporaine, il a choisi le réalisme social -et non pas socialiste- et a tourné pour moitié avec une caméra cachée, utilisant les plans larges et la profondeur de champ, afin d'obtenir le maximum de spontanéité. C'est pendant ses trois ans de rééducation forcée dans les campagnes qu'il a appris à connaître les paysans. Filmant des acteurs pour la plupart non professionnels, on sent que Zhang éprouve pour son peuple et pour la beauté de la nature chinoise, une grande tendresse qui se traduit par l'harmonie des images, des sons et des couleurs, avec deux dominantes, rouge et ocre.
Cette femme est représentative d'une majorité de Chinois et, à travers ses démarches, on découvre les excès de la bureaucratie, de l'autoritarisme et les méfaits de la délation. On ne sait jamais à qui s'adresser, on n'obtient jamais d'explication des décisions. Si bien que son histoire, qui arrive sans cesse là-bas, fait beaucoup rire les Chinois qui vont voir le film. "Qiu Ju" vient d'obtenir le Lion d'or à Venise, avec un prix d'interprétation pour Gong Li.

C.P.

Gong Li. ▶



MICHEL WINOCK

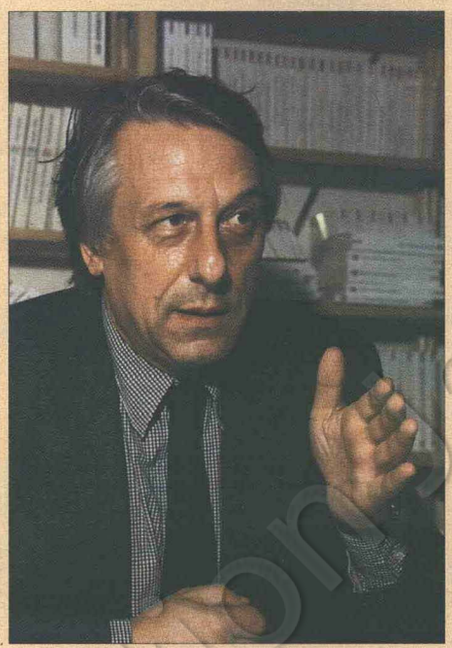
L'historien Michel Winock a publié un livre sur le socialisme en France et en Europe (1). Il explique les difficultés que connaissent actuellement les socialistes français au pouvoir, la gauche réelle et la gauche rêvée...

La mort du communisme et les limites du libéralisme aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne ne semblent guère profiter au socialisme lorsqu'il est au pouvoir. Pourquoi ?
Le socialisme et le communisme étaient liés par la même origine. Ils nourrissaient la même espérance, mais avec des méthodes différentes. Les socialistes français posaient les jalons de l'association d'une économie planifiée et centralisée avec un système de libertés. Camus écrivait, en octobre 1944 : "Nous désirons pour la France une économie collectiviste et une politique libérale." Nous avons vécu dans cette optique jusqu'aux années 80. La mort du communisme a mis en cause radicalement l'espérance socialiste.

Pourquoi ?
Parce que la critique du communisme n'a porté que sur les superstructures mais n'a pas mis en cause cette économie collectivisée, inadaptée aux formidables besoins d'aujourd'hui qui exigent énormement de souplesse dans l'appareil de production et de distribution. En France, on a toujours considéré que le socialisme était l'appropriation collective des moyens de production, définition héritée de Marx. Il faut donc opérer une révolution copernicienne pour rester fidèle, non pas aux moyens économiques, mais aux finalités du socialisme qui sont de vivre dans une société humaine.

Vous écrivez que le Parti socialiste français doit se délester d'une surcharge d'histoire. Que voulez-vous dire ?
Le Parti socialiste français n'a pas véritablement réalisé son congrès de Bad-Godesberg. Il n'a pas clairement dit que le socialisme n'était plus la rupture avec le capitalisme. La finalité de la gauche, d'un parti socialiste, est de réaffirmer le rôle de l'Etat, d'arbitrer entre l'individu et la collectivité, d'avoir le souci de la solidarité et de prendre des mesures qui n'obéissent pas seulement à la logique de la rentabilité économique. Il faut que l'économie soit très largement capitaliste, mais qu'elle soit toujours soumise à la loi, à l'Etat, afin d'assurer une certaine forme d'égalisation des chances entre les citoyens. Autrement dit, la gauche n'est pas morte, elle a encore des perspectives.

Pourtant, lors de son congrès de l'Arche, le PS a procédé à sa remise à jour idéologique. N'est-ce pas suffisant ?
Il ne faut pas oublier le poids de la conjoncture dans les difficultés que rencontre le PS aujourd'hui. En outre, les socialistes sont arrivés au pouvoir avec des illusions admises par la majeure partie de leur électorat. Cela pose la question de l'utopie. Faut-il la mettre à la trappe ? Pouvons-nous vivre dans une société purement gestionnaire, raisonnable ? Même si la politique économique du gouvernement est très courageuse et place la France en bonne position en Europe, ne faut-il pas dans une société un stock de rêves, d'imaginaire, d'utopies, non pas pour réaliser ces mythes, car c'est impossible, mais pour la faire avancer ?



Le socialisme moderne doit assimiler la notion de conflit permanent, à condition que les citoyens acceptent les règles du jeu et que ces antagonismes se terminent non pas par des barricades, mais par des compromis.

La crise que connaît le socialisme en France est-elle cyclique ou bien marque-t-elle un tournant dans l'histoire de ce mouvement ?
Certaines formules qui ont précédé la victoire de 1981 étaient irréalistes. Il faut en inventer qui soient concrètes, il faut forger de nouveaux projets. C'est très difficile aujourd'hui. C'est pourquoi nous assistons actuellement à une coupure dans l'histoire du socialisme. Toute société doit tracer un point de fuite qui est indispensable à sa motivation. Dans les sociétés religieuses, la foi commune sert de ciment. Or, en France, depuis la Troisième République, qui a instauré un modèle laïque, nous sommes à la recherche du ciment de notre vouloir-vivre ensemble. Nous avons besoin d'un substitut à la religion qui est, sinon l'utopie et le mythe, tout au moins l'esprit civique. Qui va le donner ? Certainement pas la publicité ni l'économie libérale. Cette mission revient à la gauche, à un parti socialiste. Dans la redéfinition du socialisme, il faut intégrer la démocratie alternée. Jusqu'à présent, le socialisme se présentait comme un modèle achevé, éliminant l'adversaire, et dont l'arrivée au pouvoir permettrait d'abattre le capitalisme et d'abolir les conflits. Au contraire, le socialisme moderne doit assimiler la notion de conflit permanent, à condition que les citoyens acceptent les règles du jeu et que ces antagonismes se terminent non pas par des barricades mais par des compromis. Les Français doivent donc faire l'apprentissage de la négociation, du compromis, qui ne sont pas dans leur culture.

Croyez-vous à l'installation durable d'une nouvelle force entre le PS et le PC pour rénover la gauche ?
L'histoire a prouvé qu'aucun parti politique ne pouvait se développer définitivement autour du PS et du PC. Mais est-ce bien la question ? S'il y a un parti socialiste conscient de la nécessité de se transformer, pourquoi aller chercher ailleurs une structure qui n'existe pas ? Je ne crois pas qu'avec les déçus du socialisme, les exclus du communisme et quelques écologistes, on créera un nouveau parti. Le PS a encore un avenir à condition qu'il s'en donne plus nettement les moyens. Il y a tout un refoulé chez les socialistes : il faut qu'ils reconnaissent sans ambiguïté leurs torts, exposent ce qu'ils vont faire, ce qu'ils vont garder de l'héritage et ce qu'ils vont rejeter. Or, les Français, et notamment les électeurs socialistes, n'ont pas encore clairement perçu les changements du PS et les perspectives qu'il trace.

Propos recueillis par J.-P.B.

(1) "Le Socialisme en France et en Europe", (Seuil), 426 p., 49 F.



C'EST MAINTENANT QUE NOUS ACHETONS LA NOURRITURE ... C'EST AUJOURD'HUI QUE NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT !

Cet hiver, plus de 13 000 bénévoles vont encore se mobiliser pour assurer dans 850 villes de France, chaque jour, plus de 280 000 repas à tous ceux qui, sans cela, ne mangeraient pas à leur faim.

Nous remercions vivement VENDREDI de s'associer généreusement à notre action en nous offrant cet espace.

OUI, j'aide les Restaurants du Cœur

et je vous envoie dès aujourd'hui la somme de :

- ❑ 60 F (un repas pendant deux semaines)
- ❑ 130 F (un repas pendant un mois)
- ❑ 260 F (un repas pendant deux mois)
- ❑ 400 F (un repas pendant tout l'hiver)
- ❑ plus de 400 F

373

par chèque ci-joint à l'ordre de
Les Restaurants du Cœur
221, rue La Fayette - BP 104 - 75463 PARIS CEDEX 10

Important : jusqu'à un don de 540 F, la moitié sera déduite de vos impôts

CE FILM EST OFFERT PAR COMPO GALLIENI - 40 32 44 44

Coll. Fondation Jaurès